



*Khadouj Slassi : Notre lutte pour la promotion des droits des femmes est une lutte juridique, politique, économique et culturelle*

Lire page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9736

Mercredi 5 Octobre 2022

## Une cellule terroriste mise hors d'état de nuire à Nador et à Mellilia

*Joli coup de filet à l'actif de la coopération sécuritaire maroco-espagnole*



Page 3

Socialist Union of Popular Forces  
Ittihadi Women Organisation  
اتحادى قواى الشعبىة  
تنظيمات نساى اتحادىة

### 8<sup>th</sup> National Conference

Emancipation  
تحرير

Equality  
تساوى

Justice  
عدالة

Bouznika, October 6<sup>th</sup>, 7<sup>th</sup>, 8<sup>th</sup> 2022

usfp maroc www.usfp.ma

Bertrand Badie : *L'Occident n'a jamais compris véritablement ce que signifiait le terme pays émergents*



ENTRETIEN

Page 7

# Khadouj Slassi : Notre lutte pour la promotion des droits des femmes est une lutte juridique, politique, économique et culturelle

## Actualité



L'Organisation socialiste des femmes itihadies (OSFI) s'apprête à tenir son 8ème Congrès national au cours de cette semaine à Bouznika sous le slogan : « Efficacité, égalité et justice ».

« Le choix de ce slogan n'est pas arbitraire, que ce soit au niveau de ses concepts, ou celui de leur agencement », a soutenu Khadouj Slassi, présidente de l'OSFI dans un entretien accordé à nos confrères d'Al Itihad Al Ichiriki.

« D'abord, c'est un slogan où se chevauchent les droits humains et le politique, d'une part, et l'économique et le culturel, d'autre part, pour confirmer notre vision féministe intégrée et rappeler l'approche composite et multidimensionnelle que nous avons toujours adoptée pour aborder les problèmes des femmes et y proposer des solutions ». Et de préciser sa pensée en soulignant : « Notre lutte aujourd'hui est une lutte juridique, politique, économique et culturelle ; un combat de la société tout entière, qui se construit à travers un acte d'émancipation conscient, responsable et aux multiples facettes, affrontant les obstacles et facilitant les voies de la créativité, du progrès et de la libération des chaînes, du complexe d'infériorité, de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la superstition et de la sorcellerie ».

« C'est un slogan qui fait allusion à la nécessité de mettre en place l'égalité telle qu'énoncée dans la Constitution de 2011, et appelle à l'élaboration de politiques publiques qui intègrent effectivement cette égalité. Une égalité transversale qui garantit la mise à niveau de notre capital humain, hommes et femmes, pour qu'il puisse devenir un levier de développement et de bien-être social. Mettre l'accent dans le slogan sur la notion d'égalité est un signal fort de notre engagement et notre lutte pour éliminer toutes les formes d'injustice et de discrimination fondées sur le genre », a également mis en avant Khadouj Slassi. Et d'ajouter : « C'est un slogan qui considère la justice comme la base de l'Etat de droit, l'Etat de la justice territoriale, l'Etat de la souveraineté et des institutions, et l'Etat de la

meritocratie et de l'égalité des chances ».

En résumé, la présidente de l'OSFI a indiqué qu'« avec ce slogan, nous affirmons la constance de nos revendications ; avec ce slogan, nous prouvons le caractère foncièrement politique de notre lutte ; avec ce slogan, nous réitérons le bien-fondé du projet sociétal de notre parti, en l'occurrence l'USFP. En un mot, c'est un slogan qui s'inspire fortement de la teneur de notre projet de document politique ».

L'OSFI a toujours tenu à coopérer avec les autres organisations féministes des partis politiques ou de la société civile « afin d'élargir le cercle d'influence et de coordination en vue d'atteindre des objectifs communs à tous les niveaux politique, juridique, économique et culturel », a souligné Khadouj Slassi, tout en mettant l'accent sur le rôle prépondérant des femmes itihadies au sein des associations de la société civile les plus importantes.

« Nous n'avons jamais conçu notre lutte pour la promotion des droits des femmes d'une manière isolée de la lutte de toutes les femmes marocaines, et de la nature de la société que nous cherchons à réédifier », a-t-elle mis en exergue.

Elle a, par ailleurs, affirmé qu'il est grand temps de réformer le Code de la famille. « Nous ne nions absolument pas les acquis positifs du Code de la famille adopté il y a 18 ans et qui répondaient à l'époque aux revendications du mouvement féministe », a expliqué Khadouj Slassi. Et d'ajouter : « Mais aujourd'hui la nécessité de révision, d'amendement, de réforme ou de changement (chacun utilisant un terme en fonction de ses objectifs), est devenue une question vitale. Et depuis 2014, l'OSFI a ouvert ce chantier de réflexion et de plaidoirie, en organisant, en coordination avec notre Groupe socialiste au Parlement, une rencontre placée sous le thème : « C'est le temps du changement conformément à la Constitution de 2011 », suivie de nombreuses rencontres sur le même sujet ».

Selon la présidente de l'OSFI, plusieurs dispositions du Code de la famille sont devenues caduques, car « incompatibles avec les dispositions même de la

Constitution, avec celles des conventions internationales signées par le Maroc en matière d'égalité et de droits des femmes, avec les mutations sociétales et les changements dans la structure de la famille ».

En plus, la pratique judiciaire et l'expérience ont montré les limites de certains textes ainsi que le hiatus existant entre certaines dispositions du Code de la famille et la pratique.

« Certaines dispositions ont été vidées de leur substance et déviées des objectifs qui leur étaient fixés. Par exemple, le pouvoir discrétionnaire du pouvoir judiciaire a souvent été mis en œuvre dans un sens contraire à l'intérêt supérieur des enfants et des filles », a-t-elle rappelé, citant, à titre d'exemple, le mariage des mineures.

En ce sens, Khadouj Slassi a salué les discours de S.M le Roi Mohammed VI. « Les discours Royaux, depuis l'accession de S.M le Roi au Trône de ses glorieux ancêtres, sont considérés comme un puissant levier de modernisation de la société marocaine, et accordent une place importante aux droits économiques, sociaux, juridiques et politiques des femmes », a-t-elle souligné. Et de préciser : « Tous les chantiers lancés par le Souverain promettent une vie meilleure pour les femmes, le dernier étant celui de la protection sociale. Nous constatons, depuis des années, la convergence entre la volonté de l'Etat et celle du mouvement féministe,

moderniste et progressiste ».

Elle a considéré le dernier discours de S.M le Roi à l'occasion de la Fête du Trône « comme un moment fort et décisif », puisque le Souverain y appelle à l'opérationnalisation des institutions constitutionnelles concernées par les droits de la famille et de la femme et à la mise à jour des dispositions et des législations nationales dédiées à la promotion de ces droits.

« Ce discours n'a-t-il pas lié la promotion des droits des femmes et l'équilibre au sein de la famille ? N'a-t-il pas fait le lien entre les droits des femmes et la question du développement social ? N'a-t-il pas fait le lien entre la Constitution et l'égalité des sexes et la protection sociale ? », s'est-elle interrogée, avant de souligner que le discours du Trône de 2022 constitue en fait « une feuille de route » Royale pour la promotion des droits des femmes au Maroc.

Il y a lieu de rappeler que le Conseil national de l'OSFI, tenu récemment au siège central du parti à Rabat, a approuvé à l'unanimité le document d'orientation politique et celui des règlements qui seront soumis aux congressistes lors du Congrès de cette organisation qui se tiendra les 6, 7 et 8 octobre au Complexe international de la jeunesse et de l'enfance de Bouznika.

Mourad Tabet

Organisation Socialiste  
des Femmes Itihadies

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية  
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية  
Union Socialiste des Forces Populaires

المنظمة الاشتراكية  
للنساء الاتحاديات

### Programme du 8<sup>ème</sup> Congrès national de l'OSFI

**Jeudi 6 octobre 2022**

- 9h00 : Accueil des congressistes
- 13h00 : Déjeuner
- 15h00 : Séance d'ouverture du Congrès
- Allocation du Premier secrétaire du parti, Driss Lachgar
- Allocation de la Secrétaire nationale de l'OSFI, Khadouj Slassi
- 16h00 : Première séance plénière
- Présentation des rapports moral et financier/Examen et approbation/Démission du Secrétaire national/ Approbation de la présidence du Congrès/ Commission du communiqué général)
- 16h30 : Conférence internationale sur « La situation des femmes du monde après le coronavirus » avec la participation d'intervenantes du Maroc, de Tunisie, d'Afrique, d'Espagne et d'Amérique latine.
- 19h00 : Dîner
- 20h00 : Réunion des commissions

**Vendredi 7 octobre 2022**

- 09h00 : Séance plénière pour adopter les rapports des deux commissions
- 10h00 : Dépôt des candidatures
- 11h00 : Début de l'opération de vote
- 13h00 : Fin de l'opération de vote
- 14h00 : Déjeuner
- 15h30 : Conférence-débat sur « La femme marocaine et les nouvelles générations des droits de l'Homme »
- 17h30 : Séance plénière
- Annonce des résultats
- Examen et adoption du communiqué final
- 19h00 : Dîner
- Fin des travaux du Congrès

Union socialiste des forces populaires  
9 avenue Almoravide - Hayriad - Rabat

Téléphone : 05 37 56 55 13/12/11  
Fax : 05 37 56 55 10

url: secretariat.sp@hotmail.com

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية  
شارع العروبة من كورنيش الرباط

هاتف: 05 37 56 55 13/12/11  
الفاكس: 05 37 56 55 10

url: secretariat.sp@hotmail.com

# Une cellule terroriste mise hors d'état de nuire à Nador et à Mellilia

*Joli coup de filet à l'actif de la coopération sécuritaire maroco-espagnole*



Dans le cadre de ses efforts inlassables visant à préserver le Royaume des menaces terroristes, le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a réussi mardi matin, dans le cadre d'une opération sécuritaire conjointe et simultanée avec le Commissariat général des renseignements de la Police nationale espagnole, à démanteler une cellule terroriste s'activant à Nador et à Mellilia, soupçonnée de liens avec la soi-disant organisation "Etat islamique".

Les interventions sécuritaires menées par les éléments de la Force spéciale de la DGST ont permis l'interpellation de deux individus, âgés de 34 et 39 ans, dans la ville de Nador, alors que les autorités espagnoles compétentes ont interpellé neuf autres membres s'activant dans le cadre de la même cellule terroriste dans la ville de Mellilia, indique le BCIJ dans un communiqué.

Les deux individus arrêtés à Nador ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet chargé des affaires de terrorisme et d'extrémisme, alors que les autorités espagnoles compétentes seront chargées de

mener les recherches et les investigations concernant le reste des membres de cette cellule terroriste.

Selon les données préliminaires de l'enquête, les membres de cette cellule terroriste faisaient l'apologie de l'idéologie extrémiste à travers la diffusion de discours et de contenus numériques via les systèmes informatiques ou la communication directe, afin d'embrigader et d'enrôler des personnes pour rejoindre les organisations terroristes.

Selon le spécialiste des groupes djihadistes, Abdellah Rami, «malgré le recul géopolitique et stratégique de l'Etat islamique, son véritable danger provient des cellules d'action formées par les partisans de Daech qui ne lui sont pas directement affiliés». «Il s'agit, en effet, d'individus qui partagent la pensée du groupe, qui suivent ses informations et lisent sa littérature, estime notre interlocuteur. Et d'ajouter : «Ce sont des cellules anarchiques et inopinées, destinées à commettre des actes terroristes pour défendre et faire triompher la cause de Daech». «En général, il s'agit d'actions individuelles et isolées. Ses acteurs sont souvent des individus qui ont des liens d'amitié ou qui appartiennent aux mêmes familles ou partagent les mêmes lieux de travail. Ces personnes sont souvent influencées par les médias appartenant à Daech et sont difficiles à re-

pérer puisqu'il s'agit d'individus non expérimentés», nous a-t-il expliqué dans une précédente édition de Libé.

## Une coopération sécuritaire fructueuse

Cette opération sécuritaire conjointe a été menée dans le cadre des relations de coopération distinguée liant les services de sécurité marocains et leurs homologues espagnols, une coopération qui découle de la volonté commune de renforcer les mécanismes de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, et du souci partagé de neutraliser tous les risques et menaces qui guettent la sécurité et la sûreté des deux pays, précise la même source.

Il faut dire que le fléau du terrorisme qui menace l'humanité toute entière ne peut être vaincu sans une coopération renforcée entre tous les pays. Dans ce sens, le Maroc a mené, depuis les attentats de Casablanca en 2003, une politique de lutte contre le terrorisme qui s'est révélée très efficace et qui a permis de démanteler plusieurs cellules et aussi d'empêcher des attentats dans différents pays, dont le Royaume-Uni, la France, la Belgique, le Danemark et l'Espagne.

La stratégie de lutte antiterroriste du Maroc a été également saluée dans un rapport sur le terrorisme publié par le département d'Etat américain, qui a

souligné que «les Etats-Unis et le Maroc entretiennent une coopération solide et de longue date dans ce domaine». Ce rapport annuel s'est félicité des efforts déployés par le Royaume en matière de lutte contre le terrorisme, faisant savoir que «le gouvernement marocain a poursuivi sa stratégie globale, qui comprend des mesures de sécurité vigilantes, une coopération régionale et internationale et des politiques de lutte contre la radicalisation». «En 2020, les efforts du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme ont largement atténué le risque d'actes terroristes», estime la même source.

En effet, après les attentats terroristes de 2003, 2007 et 2011 qui l'avaient secoué au point de laisser une trace indélébile dans les mémoires, le Royaume a, en effet placé la lutte contre le terrorisme en tête de ses priorités et développé une stratégie multidimensionnelle qui a porté ses fruits.

Basée sur un système à trois piliers : le renforcement de la sécurité intérieure, la lutte contre la pauvreté et les réformes religieuses, cette stratégie a été notamment opérationnalisée à travers la création du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) en 2015 et la mise en place de plans de lutte qui lui permettent d'être autant dans l'action que dans la réaction.

Parallèlement, les Forces Armées Royales (FAR) et le ministère de l'Intérieur ont déployé à partir de 2014 un

dispositif sécuritaire baptisé Hadar (Vigilance) afin de renforcer la sécurité aux postes frontières, dans les aéroports et les gares. En outre, le Royaume a remis à jour son arsenal juridique relatif à la lutte contre le terrorisme en 2015 et doté les services sécuritaires qui en ont la charge des moyens matériels et humains adéquats.

Le rapport de l'Indice mondial du terrorisme 2022 a d'ailleurs classé le Maroc au 76ème rang, à l'échelle des pays touchés par la menace terroriste, avec un score de 1,156, ce qui permet au Royaume de figurer parmi les pays les moins impactés par le terrorisme. D'après cet indice, la région MENA a connu une amélioration en ce qui concerne l'impact du terrorisme l'an dernier et l'Algérie a été le seul pays à enregistrer une détérioration due à une augmentation des décès liés au terrorisme. «L'Algérie a enregistré trois attentats en 2021, soit un de plus par rapport à 2020», lit-on dans ledit rapport. «Malgré une légère augmentation des attaques, 8 décès ont été enregistrés en 2021, soit le nombre de décès le plus élevé liés au terrorisme depuis 2018. L'attaque la plus meurtrière en Algérie s'est produite en 2021 suite à l'explosion d'une bombe qui a tué cinq civils et blessé trois autres personnes voyageant dans une camionnette sur une route de Tébessa», ajoute la même source.

Mehdi Ouassat

# Le Yémen et le Guatemala réitèrent leurs positions constantes soutenant la marocanité du Sahara



**L**e ministre yéménite des Affaires étrangères et des Expatriés, Ahmed Awad Bin Mubarak, a réaffirmé, lundi à Rabat, la position constante de son pays soutenant la marocanité du Sahara.

"Nous réaffirmons la position constante du Yémen en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume et de la marocanité du Sahara. C'est une position que nous avons exprimée à plusieurs reprises", a soutenu le ministre yéménite lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue, Nasser Bourita, à l'issue de leurs entretiens.

Le chef de la diplomatie yéménite a souligné que toute solution du conflit artificiel autour de la question du Sahara "ne peut être trouvée que dans le cadre de la souveraineté marocaine et de l'intégrité territoriale du Maroc", relevant qu'à travers cette "position authentique du Yémen, nous sommes du côté de nos frères marocains" dans le cadre de la solidarité arabe et des chartes de la Ligue arabe et des pactes internationaux.

Pour sa part, M. Bourita a exprimé ses remerciements au Yémen pour sa position constante soutenant le Sahara marocain, exprimée lors des différents foras régionaux et internationaux. De son côté, le vice-ministre guatémaltèque des Affaires étrangères, Ava Atzum Arevalo Tribouillier de Moscoso, a réitéré, lundi à Rabat, l'appui total de son pays au plan d'autonomie dans les provinces du Sud, comme étant la seule solution au différend autour du Sahara marocain.

"Nous soutenons totalement le Maroc et son initiative d'autonomie au Sahara, que nous considérons comme la seule solution à ce différend", a déclaré la vice-ministre guatémaltèque à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Nous savons que le Maroc est un pays qui regorge un grand potentiel. C'est pourquoi nous allons ouvrir un consulat général de notre pays à Dakhla", a affirmé la vice-ministre.

"Je suis au Maroc aujourd'hui pour préparer la visite au Royaume de notre ministre des Affaires étrangères qui pro-

cedera le mois prochain à l'inauguration de notre consulat à Dakhla", a-t-elle poursuivi.

Le Guatemala avait annoncé, le 23 septembre 2022, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Mario Bucaro Flores, sa décision d'ouvrir un consulat à Dakhla, réaffirmant son soutien au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine comme seule solution au différend régional autour du Sahara marocain.

"Pour nous, les concepts de souveraineté, de paix et d'intégrité territoriale sont très importants. Nous soutenons la position du Maroc sur cette question et nous continuerons à soutenir le Maroc pour toujours", avait déclaré le chef de la diplomatie guatémaltèque dans une déclaration à la presse à l'issue d'un entretien avec M. Bourita en marge de la 77ème Assemblée générale des Nations unies.

Dans ce contexte, M. Bucaro Flores a "hautement apprécié les réformes entreprises au Maroc sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI, ainsi que Son rôle et Sa contribution à la résolution des problèmes de l'Afrique et du monde arabe par des moyens pacifiques".

## Nasser Bourita : *Le Maroc condamne avec force l'ingérence iranienne au Yémen et dans les affaires intérieures arabes*

**L**e Maroc condamne "avec force" l'ingérence iranienne au Yémen et dans les affaires intérieures arabes, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

S'exprimant lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre yéménite des Affaires étrangères et des Expatriés, Ahmed Awad Bin Mubarak, à l'issue de leurs entretiens, M. Bourita a fait part de la solidarité du Royaume avec le Yémen frère face à l'ingérence iranienne, soulignant l'appui "fort et constant" de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la légitimité au Yémen, à travers le Conseil présidentiel, et à tous les efforts déployés pour parachever les étapes de transition dans ce pays.

Sur Hautes Instructions de S.M le Roi, a ajouté le ministre, le Maroc défend la légitimité au Yémen et l'impératif de garantir les conditions de sécurité et de stabilité au peuple yéménite, exprimant la reconnaissance par le Royaume du Conseil présidentiel en tant que représentant légitime et interlocuteur officiel du Royaume du Maroc dans tout ce qui concerne la République du Yémen.

Il a relevé, dans ce sens, le grand intérêt qu'accorde S.M le Roi aux aspects humanitaires au Yémen et au peuple yéménite, rappelant que le Souverain avait donné Ses Hautes instructions pour acheminer des aides matérielles à ce pays durant l'année en cours.

Concernant les derniers développements du dossier yéménite, M. Bourita a noté que le Maroc salue les positions "sages et positives" exprimées par le gou-

vernement yéménite et l'autorité légitime au Yémen au sujet de la question du renouvellement de la trêve, se félicitant de la tendance de l'autorité légitime et du conseil présidentiel à faire toujours prévaloir l'intérêt du Yémen et des Yéménites à toute autre considération.

Malheureusement, cet esprit positif n'a pas trouvé d'écho chez l'autre partie qui opère selon la "logique du chantage", de l'atteinte à la sûreté du Yémen et des Yéménites, du travail en faveur d'agendas étrangers, de la menace de la sûreté et de la paix régionales, non seulement au Yémen, mais aussi dans d'autres pays voisins, a-t-il poursuivi.

Le Maroc avait exprimé clairement, au plus haut niveau, sa condamnation des actes terroristes commis par les milices houthis, a rappelé le ministre, notant que ces actes constituent une menace aussi bien à la sûreté des Yéménites qu'à la sécurité du Royaume d'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis.

Il a, à cet égard, incité la communauté internationale et le Conseil de sécurité à considérer ces attaques armées comme "des actes terroristes d'un groupe qui ne prend pas en compte la sécurité du Yémen et les intérêts des Yéménites, mais agit plutôt selon des agendas soutenus essentiellement par la partie iranienne".

En réponse à une question relative aux événements en cours au Yémen, M. Bourita a affirmé que le Maroc soutient l'intégrité du Yémen et sa souveraineté nationale et territoriale, tout en appuyant l'ensemble des références internationales, du Golfe et du Yémen, faisant l'objet de consensus en la matière.

"La trêve, malgré toutes les violations

de la part des Houthis, a été un signal positif pour ce qui est de la sûreté, la qualité et la sécurité du peuple yéménite", a-t-il relevé, faisant savoir que le Maroc, à l'instar de la communauté internationale, s'est réjoui de la réaction positive du gouvernement du Yémen, qui fait prévaloir le principe de responsabilité et l'intérêt du pays.

En contrepartie, "la position houthis ne sert pas les intérêts du Yémen et de son peuple, mais ceux de l'Iran en premier lieu. Elle contribue à l'escalade et à l'anéantissement du peu d'acquis qui ont été réalisés lors de la trêve", a ajouté M. Bourita, faisant observer que la position houthis concernant la trêve met en péril la sécurité d'autres pays arabes.

Le Yémen est devenu un espace d'ingérence iranienne par le biais des milices houthis, a soutenu le ministre, assurant que d'autres pays arabes sont victimes de cette ingérence que ce soit de façon directe ou indirecte, ou par le recours à des organisations armées et terroristes. Dans ce sens, le ministre a indiqué que la prolifération des acteurs non gouvernementaux armés constitue "une menace pour la paix et la sécurité aux niveaux régional et international", relevant que les pays armant ces acteurs de technologies sophistiquées doivent assumer leur entière responsabilité devant la communauté internationale, puisque ces acteurs non gouvernementaux n'ont pas de responsabilité juridique et ne sont pas une partie aux accords de délégitimation ni aux accords de recours aux armes, contrairement aux gouvernements officiels.

M. Bourita a indiqué que "l'Iran ne peut continuer à exploiter cette lacune



pour saper la sécurité et la stabilité dans la région arabe, notamment au Yémen, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord", faisant observer, en ce sens, que le Maroc est aussi victime de cette ingérence.

Le Comité de la Ligue arabe chargé de faire face à l'ingérence iranienne était clair en soulignant que l'Iran est le parrain officiel du séparatisme et du terrorisme dans le monde arabe, avec la contribution de plusieurs parties, a tenu à souligner M. Bourita.

Pour sa part, M. Awad Bin Mubarak a exprimé les remerciements de son pays pour "la position claire et explicite" du Maroc concernant l'ingérence iranienne dans les affaires arabes, assurant que le Royaume du Maroc était parmi les premiers pays à prendre une position claire face à cette ingérence.

Le chef de la diplomatie yéménite a indiqué que son pays soutient tous les efforts visant l'instauration d'une paix globale et durable sur la base des références et résolutions internationales, ajoutant

que la coalition arabe œuvre à réunir toutes les conditions favorables à la paix et au retour à la table des négociations.

"La trêve qui a duré six mois était un espoir pour les Yéménites et une occasion ayant permis d'examiner plusieurs dossiers en dépit des violations de la partie houthis" qui faisait prévaloir ses intérêts et ceux de l'Iran aux dépens des Yéménites, a déploré le ministre. "Au moment où tout le monde soutenait le dialogue yéménite, l'Iran envoyait des navires remplis d'armes aux Houthis. C'est une opération consignée dans les rapports internationaux", a affirmé le chef de la diplomatie yéménite, ajoutant qu'"à chaque fois que nous nous rapprochons de la solution, l'Iran intervient pour saboter les négociations".

Il a ainsi appelé la communauté internationale à adopter des positions claires et une approche nouvelle vis-à-vis de la scène politique au Yémen et l'intervention de l'Iran dans ce pays, soulignant la nécessité d'inscrire les milices houthis comme groupe terroriste.

*Intervention de la délégation marocaine devant le CPS de l'UA*

# Le Maroc sous le leadership visionnaire de S.M le Roi a fait de la promotion des droits des femmes une priorité

Le Maroc sous le leadership visionnaire de S.M le Roi Mohammed VI, a fait de l'égalité hommes-femmes et du respect, de la protection, et de la promotion des droits des femmes une priorité tant dans ses politiques nationales que dans son action diplomatique, a affirmé, lundi à Addis-Abeba, la délégation marocaine lors d'une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA).

L'engagement du Maroc en matière de promotion de la situation de la femme s'illustre par son adhésion à plusieurs instruments internationaux en faveur de la promotion de l'égalité femmes-hommes tels que la Déclaration des Nations unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Plateforme de Beijing (1995), la signature de la Déclaration du millénaire et son engagement à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'OMD 3 visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, a souligné la délégation marocaine conduite par Mme Erfiki Fatima Zohra, représentante permanente adjointe par intérim lors de cette session du CPS de l'UA présidée par l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA

et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.

«C'est ainsi que le Royaume a connu au cours des deux dernières décennies, d'importantes réformes structurelles, sur le plan législatif et institutionnel, et qui ont porté sur la promotion des droits des femmes, et la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence fondées sur le sexe», a relevé Mme Erfiki.

Pour la diplomate marocaine, l'engagement du Royaume en faveur des droits des femmes et de l'égalité de genre s'inscrit pleinement dans l'agenda « Femmes, paix et sécurité ». Ainsi, il sied de souligner que le Maroc s'est engagé ces dernières années dans des initiatives qui couvrent les quatre piliers de la Résolution du Conseil de sécurité de l'ONU 1325, à savoir la prévention des conflits et de la violence contre les femmes, la participation active des femmes à la paix et à la sécurité, la protection des femmes et des filles et la budgétisation sensible au genre.

A cet effet, et dans le cadre des efforts du Maroc pour la réalisation des objectifs de l'agenda « Femmes, paix et sécurité », le gouvernement du Royaume du Maroc a procédé, le mois de mars 2022, à la présentation de son premier Plan d'action Natio-



nal sur les femmes, la paix, et la sécurité, a rappelé la délégation marocaine lors de cette rencontre initiée à l'occasion de la commémoration du 22ème anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le Plan d'action national s'inscrit dans le cadre du projet Royal pour la promotion de l'égalité hommes-femmes comme fondement d'une société juste, démocratique et égalitaire, a noté la délégation marocaine.

Au niveau du continent, la délégation marocaine a relevé la situation vulnérable actuelle des femmes, notamment durant les crises humanitaires et les conflits armés, notant que ce constat interpelle l'UA, notamment le CPS à renforcer l'implication des femmes dans la prévention et le règlement des conflits sur le continent en invitant les Etats membres à l'adoption et au renforcement des législations nationales en matière de

représentation des femmes au sein des institutions de gouvernement de la collaboration entre les Etats membres et les Nations unies dans l'objectif de l'accélération de la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité ».

Dans ce sens, la délégation marocaine a appelé au renforcement de la collaboration entre les Etats membres et les Nations unies dans l'objectif de l'accélération de la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité ».

## *Chambre des représentants*

### Une commission approuve à l'unanimité un décret-loi édictant des dispositions particulières relatives au CNP

La Commission de l'enseignement, de la culture et de la communication de la Chambre des représentants a approuvé, lundi à l'unanimité, le décret-loi n° 2.222.770 édictant des dispositions particulières relatives au Conseil national de la presse (CNP).

Prorogeant de six mois le mandat des membres du Conseil national de la presse, ce texte intervient suite à l'incapacité du Conseil à organiser des élections en temps voulu pour les nouveaux membres parmi les journalistes professionnels et les éditeurs de journaux, a déclaré le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid.

Il intervient également étant donné que la loi en vigueur ne prévoit pas de dispositions au cas où les élections ne se tenaient pas à temps, a

ajouté M. Bensaid.

Le projet de décret-loi a été adopté en vue de permettre audit Conseil d'exercer, de manière normale, les missions qui lui sont confiées en vertu du Code de la presse et de l'édition et des textes pris pour son application, notant que le mandat de cette instance prendra fin avant la session ordinaire des deux Chambres parlementaires prévue, selon la Constitution, le deuxième vendredi d'octobre.

Ainsi, la nécessité exige, selon le ministre, d'adopter un décret-loi conformément aux dispositions du chapitre 81 de la Constitution.

En continuant à exercer ses fonctions, le Conseil pourra consolider les acquis en lien avec l'auto-organisation de la profession journalistique et renforcer la position du Maroc en tant que modèle unique dans ce domaine

au niveau régional et international, a précisé M. Bensaid.

Pour M. Bensaid, la promulgation de dispositions particulières relatives au Conseil national de la presse est "une solution exceptionnelle et temporaire, qu'il faut accompagner à travers le développement du système légal actuel, dans le cadre d'une approche institutionnelle participative et professionnelle, afin d'éviter ces situations uniques en mettant en place les règles générales permettant la promulgation de lois provisoires pour garantir la continuité du travail du Conseil dans le cas où ses organes se trouvent dans l'incapacité de travailler".

Concernant le contenu du projet de loi, le ministre a souligné qu'il tend à permettre aux membres du Conseil national de la presse et à ses organes de continuer d'exercer leurs fonctions jusqu'au 4 avril 2023.

## Le Royaume du Maroc exprime sa vive préoccupation à la suite des événements qu'a connus le Burkina Faso

Le Royaume du Maroc exprime sa vive préoccupation à la suite des événements qu'a connus le Burkina Faso ces derniers jours, indique, lundi, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Dans un communiqué, le ministère précise que le Maroc appelle toutes les parties à faire preuve de retenue, à privilégier l'intérêt national suprême et à œuvrer pour la sécurité et la quiétude du peuple burkinabé.

Selon la même source, le Maroc, qui est uni au Burkina Faso par des liens forts, soutient les efforts de la CEDEAO en vue d'une transition apaisée dans ce pays africain frère.

Et le communiqué de rappeler que conformément aux Hautes Instructions Royales, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a mis en place une cellule de suivi de la situation de la communauté marocaine établie au Burkina Faso, en coordination avec l'ambassade du Royaume du Maroc à Ouagadougou.

# Les nouvelles technologies stimulent l'apprentissage de la lecture

# Société

La combinaison entre l'enseignement expérientiel et l'utilisation des technologies de classe peut offrir une expérience éducative efficace notamment dans le processus d'apprentissage de la lecture, ont souligné les experts en éducation Dr. Mohammed Elmeski et Dr. Majda Brabije, lors d'une table ronde qui s'est tenue récemment à la Médiathèque de la Fondation de la Mosquée Hassan II, à Casablanca.

Commentant les résultats de l'étude menée par Epson Maroc au niveau des établissements du primaire des douze régions du Royaume et présentés à cette occasion, Dr. Mohammed Elmeski a indiqué que la majorité des enseignants sondés (71%) ont qualifié de plus efficace l'enseignement hybride.

Selon cet expert international de la réforme des systèmes éducatifs et de l'évaluation des programmes, 88% des enseignants du primaire interrogés ont soutenu que les activités expérientielles stimulent la curiosité et l'imagination à travers des jeux de rôle et un environnement riche en littérature.

Au cours de cette rencontre, placée sous la thématique «Approches hybrides et expérientielles dans l'apprentissage de la lecture», il a été rappelé qu'en dépit du fait qu'elle a perturbé le fonctionnement des écoles et déstabilisé les méthodes d'enseignement et les pratiques pédagogiques, la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 a cependant «ouvert la voie à des opportunités où technologie et éducation se conjuguent pour donner lieu à un système hybride alliant innovation et efficacité».

L'enquête, qui entendait explorer les nouvelles possibilités offertes par les nouvelles technologies et dresser un état des lieux, notamment en termes de ressources et outils technologiques mis en place pour l'apprentissage de la lecture, a en outre révélé que près de 88% des enseignants jugent la disponibilité de la bibliothèque et des manuels scolaires d'une extrême importance.

On y apprend par ailleurs que près de 80% des enseignants confient qu'une imprimante est un outil indispensable en classe pour la production de supports pédagogiques. Ces der-



L'approche hybride a les faveurs des enseignants marocains du primaire qui la jugent efficace



niers affirment qu'il permet aux élèves d'acquérir les compétences en lecture à travers des exercices de découpage, coloriage ou d'activités d'illustration sur les tableaux d'ancrage ou autres supports, rapporte Dr Mohammed Elmeski qui a mené cette enquête.

Si près de 60% d'entre eux estiment que l'utilisation d'un vidéoprojecteur est importante dans l'assimilation des mêmes compétences, plusieurs enseignants ont soutenu que la progression en lecture n'est pas une simple fonction d'accès à un livre ou un espace de lecture.

Ainsi, comme l'a souligné l'ancien chercheur principal aux American Institutes for Research et coprésident de l'édition 2020 du Congrès international pour l'efficacité et l'amélioration des écoles, «il est essentiel de tirer parti de tous les soutiens familiaux, communautaires et scolaires pour combler l'écart entre les quelques enfants qui maîtrisent la lecture et les autres qui peuvent à peine lire une phrase correctement en sixième».

Selon Dr Mohammed Elmeski, qui a obtenu son doctorat en éducation comparée, développement international et en évaluation de programmes à l'Université du Minnesota (USA), l'objectif ultime est de construire des écosystèmes plus inclusifs où chacun a la chance d'apprendre, et où les outils en place sont sélectionnés parce qu'ils représentent une valeur ajoutée pour les apprenants, et non pas parce que c'est tout ce qu'il y a au menu».

Pour l'expert international dont la participation à cette table ronde s'inscrit dans l'effort national et international de la promotion de la lecture et particulièrement de l'équité dans la lecture, cela s'appelle tout simplement «passer d'un apprentissage par coïncidence à un apprentissage de qualité par design», a-t-il indiqué relevant qu'une des priorités de la réforme de l'éducation nationale demeure la maîtrise des compétences en lecture.

Dans le registre des préoccupations, on retiendra que l'enquête a révélé que seuls 27% des enseignants sondés déclarent avoir une biblio-

thèque appropriée et environ 30% confirment la disponibilité d'une imprimante.

S'exprimant à son tour, Dr Majda Brabije a d'emblée tenu à rassurer l'assistance sur le fait que les problèmes soulevés dans le domaine de l'apprentissage et le retard observé au niveau national sur certaines questions en lien avec ce secteur ne sont pas une réalité propre au Maroc.

Cela étant dit, s'il est admis que la crise mondiale des apprentissages compromet les chances de réussite, l'enseignante chercheuse et experte internationale en éducation et développement des compétences, a insisté sur le fait que «la lecture est une compétence particulièrement importante à maîtriser, comme l'a souligné la Banque mondiale en 2019».

Pour la neuroformatrice, arrivée 9ème au niveau mondial et première en Afrique et dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) lors du championnat du monde de lecture rapide et de Mind mapping, il ne fait aucun doute qu'elle élargit le champ des possibles et constitue le socle sur lequel tous les autres apprentissages viendront s'ancrer».

Saluant l'effort qui a été fourni pour réunir ce panel d'experts autour d'une «bonne cause», à savoir l'apprentissage de la lecture, Dr Majda Brabije a souligné que cette problématique constitue un défi majeur du 21ème siècle pour plusieurs pays et que «la crise mondiale des apprentissages compromet les chances de réussite».

Aussi, la tenue de cette table ronde a permis de comprendre qu'on est face à «une compétence clef à développer, parce que c'est le socle sur lequel se bâtit le reste des apprentissages. C'est aussi une sorte de pont entre les différentes nations», a-t-elle conclu.

Il est à noter que les résultats d'une autre enquête menée également par Epson auprès de 3.460 personnes travaillant dans le secteur de l'éducation en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, rejoint le constat selon lequel l'apprentissage est un processus socio-constructif qui se nourrit de l'interac-

tion et la diversification des ressources disponibles et où la technologie a le potentiel d'offrir d'immenses possibilités. Cette autre étude a clairement montré que la pression s'accroît pour une meilleure offre technologique dans les écoles.

En ce qui concerne le Maroc, l'étude révèle que 70% des personnes sondées soutiennent que l'un des éléments clés du bon fonctionnement d'un environnement d'enseignement hybride est une utilisation accrue de la technologie numérique.

Les résultats de l'enquête montrent que 84% d'entre elles estiment que les étudiants s'attendent à des niveaux d'utilisation de la technologie plus élevés aujourd'hui qu'auparavant tandis que 90% recherchent de meilleurs moyens de collaborer et de susciter l'engagement des étudiants.

A rappeler que près de 60% des sondés s'inquiètent du fait que l'on ne tienne pas suffisamment compte de la manière dont la technologie améliorera l'offre d'enseignement avant l'achat. Cela dit, 80% affirment que l'utilisation d'une bonne technologie peut contribuer à faire participer la classe.

Cette analyse ne peut laisser indifférent la multinationale Epson. Il faut dire que le leader technologique mondial revendique plus de 40 ans d'expérience dans le secteur de l'éducation et fournit une technologie qui soutient l'enseignement et l'apprentissage.

«Notre collaboration avec des experts mondiaux au travers de l'enquête menée au Maroc a mis en exergue l'importance d'introduire la technologie dans le système éducatif», a confié Choroq Machtache, responsable commerciale chez Epson Maroc estimant que l'entreprise a su démontrer au travers de cette rencontre son engagement dans le secteur de l'éducation.

Alain Bouthry

# Bertrand Badie : *L'Occident n'a jamais compris véritablement ce que signifiait le terme "pays émergents"*

## Entretien

Libé a rencontré Bertrand Badie au Forum mondial pour la paix en Normandie qui s'est tenu les 23 et 24 septembre dernier à Caen, sous le thème «A bas les murs! Ces enfermements qui font les guerres». Ce professeur émérite à Science Po Paris nous a accordé un entretien dans lequel il parle des murs de notre monde et de la peur qu'ils engendrent au niveau des peuples.



**Libé :** Votre intervention lors du Forum mondial pour la paix en Normandie était consacrée à la question des «murs, obstacles de la paix». Pourquoi le Forum a-t-il choisi ce thème?

**Bertrand Badie :** Derrière l'image de mur, il y a un problème fondamental de relations internationales et je dirais même un problème plus global de sociologie qu'est l'effet néfaste de la séparation. Nous sommes dans un monde où les formes de séparation sont nombreuses, et on s'aperçoit que dans un monde de communication, d'interdépendance et globalisé, les séparations sont presque nécessairement belligères.

Dès lors, il est important de réfléchir sur les diverses formes de séparation. Ce sont peut-être des murs matériels comme ceux construits à Sebta et Mellilla, celui qui encercle les Palestiniens et celui entre le Mexique et les Etats-Unis d'Amérique. Ce sont aussi des formes virtuelles et symboliques de séparation, c'est-à-dire ce refus de l'autre, ce mépris, cette négation de l'autre, ces formes multiples et variées d'humiliation.

**Ce que vous dites sur les différents murs de séparation semble être en contradiction avec une planète mondialisée, des réseaux sociaux qui gommement les frontières et un monde où les voyages sont démocratisés. C'est ce même monde qui construit des murs entre l'Europe et ses voisins du sud de la Méditerranée et qui connaît la montée de la droite fasciste dans différents pays d'Europe. Que pensez-vous de cette situation ?**

C'est bien plus qu'une contradiction. Un grand nombre de ces murs reflètent un sentiment de peur. Trop nombreux sont celles et ceux qui ont peur de la mondialisation, de l'ouverture, de l'altérité, de la différence et de la diversité.

Donc, le mur c'est une façon de se protéger contre cette diversité qui fait peur alors qu'on est à une époque où il faut considérer,

au contraire, la diversité comme une source de richesse.

Ce qui est préoccupant, c'est que la peur est mauvaise conseillère. Si on regarde le monde contemporain, la peur débouche toujours sur la guerre.

Si on veut œuvrer pour la paix, ce que propose ce Forum, il faut vaincre les peurs et en réussissant à les surmonter, on crée un vrai monde de paix. Vous savez, on a beaucoup raisonné sur ce que signifie «la guerre», mais on n'a jamais réfléchi à ce que voulait dire «la paix». L'élément central de la paix, c'est la compréhension et l'acceptation réciproque. Et cela implique la disparition des murs, qu'ils soient matériels ou virtuels.

**La guerre en Ukraine a surpris tout le monde. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, on a cru que les guerres en Europe étaient terminées.**

Le conflit russo-ukrainien a des sources multiples. Mais ce qui me paraît très important de montrer et de rappeler, c'est que, à l'origine de ce conflit, il y a la peur éprouvée par la Russie face à la mondialisation.

Il faut lire attentivement les discours de Poutine et cette obsession de l'encerclement, cette peur d'être encerclé par l'Occident, d'être exclu de la mondialisation. Il ne faut pas oublier que la Russie vient de l'URSS et que cette dernière a été pendant près d'un demi-siècle le cogérant du monde. Mais elle se sent, marginalisée, exclue des grandes décisions mondiales.

Il y a eu ce réflexe d'intolérance et cette volonté de reconstituer cette puissance aux dépens de ses voisins notamment l'Ukraine.

**Nous avons l'impression que cette guerre a divisé le monde. On a observé que l'Occident qui a décidé de sanctionner la Russie n'était pas suivi dans cette démarche par le reste des pays tels que le Maroc. Pouvons-nous dire que l'Occident n'est plus suivi dans ses choix et décisions ?**

Vous avez raison. C'est un autre aspect

de la même question. Le grand tort de l'Occident, c'est que quand il a considéré, à juste titre d'ailleurs, qu'il était le vainqueur de la guerre froide, il s'est refermé sur lui-même. Il a considéré que sa victoire sur l'URSS lui offrait l'hégémonie sur le monde entier. A travers cette bastille que constitue l'OTAN, l'Occident pensait pouvoir, à lui seul, décider du sort du monde.

Ce fut une erreur. C'est ce manque d'attention à l'autre qui a créé un sentiment de défiance, voire de ressentiment, au sein de certains pays du Sud considérés très proches de l'Occident, comme le Maroc, qui n'a pas participé au vote. Idem pour l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et le Mexique. L'Occident n'a jamais compris véritablement ce que signifiait le terme «pays émergents», ce que signifiait ce que, dans l'un de mes livres, j'ai appelé «la réinvention du monde par le Sud», cette modification des équilibres fondamentaux qui fait que l'Afrique, à la fin de notre siècle, c'est à peu près 40% de l'humanité.

**Ma dernière question portera sur cette vision occidentale du reste du monde. Si on prend l'exemple de la France, on voit qu'elle rencontre des difficultés aujourd'hui en Afrique, au Mali par exemple et l'on peut parler de relations froides avec son allié, le Maroc. Comment expliquez-vous cette nouvelle situation ?**

Je crois qu'en fait cela remonte à très loin et que c'est un élément mal compris de l'histoire des deux partenaires. La France n'a jamais totalement assumé la décolonisation.

La décolonisation n'est jamais, nulle part, arrivée à son terme et cela on le perçoit à travers l'usage d'un terme assez étrange. Les dirigeants français disent à propos des anciennes colonies de la République que la France a, à leur égard, «une responsabilité particulière».

C'est tout simplement leur enseignement dans le passé colonial. Et la France n'a jamais fait ce saut, cette rupture franche et

de ce point de vue-là, elle n'a même pas été aussi loin que la Grande-Bretagne qui était l'autre grande puissance coloniale européenne.

Ça, c'est du côté français, mais, il ne faut pas sous-estimer la puissance dynamique qui marque actuellement les pays du Sud. Ils sont très longtemps restés dans l'esprit de Bandung (1955). C'était le moment de la décolonisation, à peine amorcée au Maroc par exemple, et encore toute récente même pour des pays comme l'Inde et l'Indonésie.

A l'époque, dans cette ville d'Indonésie, on a appris l'afro-asiatisme qui était une volonté de préserver l'indépendance, de ne pas s'aligner, ni sur l'Est, ni sur l'Ouest.

Aujourd'hui, il y a une renaissance de l'esprit afro-asiatique auquel s'agrègent les pays de l'Amérique latine et parfois même au-delà.

Cette renaissance, ce n'est pas la répétition de Bandung.

L'Inde ne parle par exemple plus de non-alignement mais de multi-alignement.

A peu près tous les pays du monde afro-asiatique veulent jouer une carte nouvelle, celle de la fluidité de leurs relations diplomatiques. Un pays comme l'Arabie Saoudite a établi des relations diplomatiques très intenses et très productives avec la Russie et ils s'entendent fort bien, notamment en matière de fixation du prix du pétrole. Il en va de même pour les Emirats arabes unis.

L'Inde joue aussi plusieurs cartes à la fois et même Israël entretient de bonnes relations avec la Russie, ce qui lui permet, de bombarder les positions du Hezbollah en Syrie sans risque de représailles.

Du coup, si vous mêlez les deux, une puissance anciennement coloniale qui n'a pas su mener la décolonisation jusqu'au bout et les pays du Sud, de plus en plus volatiles dans leurs alliances et dans leurs coopérations, vous comprenez que c'est détonnant et que, finalement, c'est un échec.

Caen : Propos recueillis par Youssef Lahlali



Avancée dans l'Est, pression dans le Sud

## Kiev garde l'initiative militaire



Les forces ukrainiennes conservaient l'initiative lundi et poursuivaient leur avancée dans l'est de l'Ukraine après s'être emparées dimanche de la ville stratégique de Lyman, tout en maintenant la pression sur l'armée russe dans la région de Kherson (sud).

Dans le bassin du Donbass, la perte de Lyman, dans la région de Donetsk annexée par Moscou, est un revers de taille pour l'armée russe, incapable à ce stade de contrôler la totalité des territoires qu'elle occupe.

L'annonce des annexions (de quatre régions ukrainiennes par

Moscou) contraste fortement avec la réalité militaire sur le terrain", observe Michael Kofman, du centre de réflexion Center for a New American Security (CNAS).

Voici un point de la situation au 22<sup>e</sup> jour de la guerre à partir d'informations des journalistes de l'AFP sur place, de déclarations officielles ukrainiennes et russes, de sources occidentales, d'analyses et d'organisations internationales.

La capture dimanche par l'armée ukrainienne de la ville de Lyman, un important noeud ferroviaire, pose un grave problème aux forces russes, sur la défensive et obligées d'établir une nouvelle ligne de front.

"J'ai dormi dans le sous-sol depuis le premier jour de cette guerre infernale (le 24 février), mais hier, les bombardements ont cessé", a raconté dimanche à l'AFP une habitante de Zakitne, à 10 km de Lyman.

Face à l'avancée ukrainienne, l'armée russe a dû se replier à la hâte en direction de Svatové, à mi-chemin vers les grandes villes importantes de Severodonetsk et Lyssytchansk, qu'elle avait eu tant de mal à prendre aux Ukrainiens avant l'été.

Désormais, "les principales routes d'accès vers la conurbation Rubizhne/Lyssytchansk/Severodonetsk sont à portée de l'artillerie

ukrainienne, de ses plus récents systèmes mais aussi du 152 mm - dont elle a récupéré d'importants stocks de munitions dans la poche de Koupiansk ou à Lyman", note Joseph Henrotin, chercheur à l'Institut de stratégie comparée (ISC) et rédacteur en chef de la revue spécialisée DSI.

Lundi soir, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a affirmé que désormais "plus de 450 localités" ont été "libérées dans la seule région de Kharkiv" (nord-est).

Dans la région de Kherson, contrôlée à près de 90% par les Russes, l'armée ukrainienne continue son offensive pour tenter d'en-

cercler par le nord et l'est les Russes déployés sur la rive ouest du fleuve Dniepr. Mais "la situation demeure compliquée, des hostilités se poursuivent", commente lundi la présidence ukrainienne.

Selon Kiev, "l'ennemi cherche des moyens pour améliorer l'approvisionnement logistique de ses troupes, continue de mettre en place des traversées (de plans d'eau) alternatives et des réparations près des ponts Antonivsky et de Kakhovka" au-dessus du fleuve.

De leur côté, "les Russes ont continué de bombarder avec des drones iraniens les régions de Kryvyi Rig et de Mykolaïv", au nord et à l'est de la région de Kherson, affirme l'Institut américain pour l'étude de la guerre (ISW).

Dans la région de Zaporijia, contrôlée à hauteur d'environ 70% par Moscou, des frappes russes se sont abattues lundi à l'aube sur la ville éponyme et deux villages alentours, affirme Kiev, qui rapporte le lancement d'"une dizaine de missiles S300" sur ces localités.

Pour renforcer l'arsenal militaire ukrainien et repousser la Russie, l'Allemagne, le Danemark et la Norvège ont promis à Kiev à partir de 2023 seize canons d'artillerie automobiles blindés, des Zuzana-2 slovaques.

La France envisage elle aussi de nouvelles livraisons, notamment 6 à 12 canons Caesar prélevés sur une commande destinée au Danemark, a-t-on appris lundi de source proche du dossier. Paris a déjà livré 18 exemplaires de ce canon de 155 mm monté sur camion, amputant de près d'un quart le parc de l'armée de terre française.

Paris réfléchit également à fournir à Kiev 20 véhicules blindés Bastion, selon une autre source proche du dossier.

## Les dirigeants européens envisagent un plafonnement du prix du gaz réalisable

Les dirigeants européens devraient demander à la Commission de faire une proposition pour plafonner le prix des importations de gaz lors d'un sommet vendredi, afin de limiter la flambée des prix, selon un projet de déclaration vu par l'AFP lundi.

Les pays de l'UE étaient divisés sur cette mesure, 15 d'entre eux --dont la France, la Belgique, l'Italie et l'Espagne-- réclamant le plafonnement, tandis que d'autres pays dont l'Allemagne étaient réticents.

La déclaration, toujours en cours de négociation avant un sommet des dirigeants des Vingt-Sept vendredi à Prague, invite la

Commission européenne à travailler sur des "propositions réalisables pour réduire les prix via un plafonnement des prix du gaz".

Cette proposition fait partie d'une série de mesures qui constitueraient une "feuille de route pour les mois à venir", selon le projet de déclaration.

L'UE tente de limiter la flambée des prix de l'énergie liée à la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine pour faire face aux risques de crise sociale et de faillites d'entreprises à l'approche de l'hiver.

Les ministres européens de l'Énergie avaient trouvé un accord vendredi pour reverser une partie des "superprofits" des pro-

ducteurs d'énergie aux ménages et entreprises mais l'idée d'un plafonnement butait sur les réticences de l'Allemagne, qui craignait qu'une limitation des prix menace l'approvisionnement des Européens, en dissuadant les "partenaires fiables" de livrer l'UE en gaz, au profit d'autres destinations.

L'annonce par Berlin d'un plan massif de soutien national à 200 milliards d'euros a suscité les critiques de plusieurs dirigeants qui craignent une concurrence déloyale et une fragmentation du marché unique européen, tous les Etats ne disposant pas des marges de manoeuvre budgétaires de l'Allemagne.





# Moins de touristes en Espagne cet été qu'avant la pandémie

Le nombre de touristes étrangers a fortement progressé cet été en Espagne, grâce à la levée des restrictions anti-Covid, tout en restant nettement inférieur au niveau record d'avant-pandémie que Madrid espérait retrouver, selon des données officielles publiées mardi.

Le pays, deuxième destination touristique mondiale après la France avant la crise du Covid-19, a accueilli 9,1 millions de touristes en juillet et 8,8 millions en août, a détaillé l'Institut national des statistiques (INE).

Ces chiffres sont en hausse de 106,2% et de 69,7% par rapport aux niveaux de juillet et août 2021, eux-mêmes largement supérieurs à ceux de l'été 2020, plombé par la pandémie.

Le nombre de visiteurs étrangers est resté néanmoins inférieur aux chiffres record de 2019, que Madrid espérait retrouver à la faveur de la reprise: au total, 17,9 millions de voyageurs sont venus en Espagne cet été, contre 20 millions voilà trois ans.

Dans un communiqué, la ministre espagnole du Tourisme, Reyes Maroto, a néanmoins salué une "haute saison touristique extraordinaire". "Nous affrontons l'autonomie sans que l'inflation et l'incertitude causées par la guerre" en Ukraine "ne pèsent pour le mo-



ment sur la reprise", a-t-elle ajouté.

Sur les huit premiers mois de l'année, l'Espagne a accueilli au total 48 millions de touristes, soit 83% du niveau d'avant-pandémie, selon l'INE. Les dépenses touristiques ont atteint quant à elles 63,9 milliards d'euros, soit 92% du chiffre de 2019.

La reprise touristique enregistrée depuis le début de l'année a été rendue possible par le retour des touristes britanniques (10,2 millions au total), dont le nombre a été multiplié par sept par rapport à 2021, mais aussi des touristes français (7 millions, +160%) et allemands (6,6 millions, +157%).

Les régions ayant le plus profité de cette reprise sont la Catalogne, avec 9,9 millions de touristes (+245%), les îles Baléares (9,7 millions, +149%), les îles Canaries (7,8 millions, +350%) et l'Andalousie (6,7 millions, +248%).

L'Espagne, qui avait reçu en 2019 83,5 millions de visiteurs

étrangers, a fortement souffert des restrictions de mobilité destinées à freiner la pandémie de Covid.

En 2020, le pays n'a ainsi accueilli que 19 millions de visiteurs. Et l'an dernier, seul 31,1 millions de voyageurs se sont rendus dans le pays, alors que le gouvernement en attendait 45 millions.

# Un missile balistique nord-coréen a survolé le Japon

La Corée du Nord a tiré mardi un missile balistique à portée intermédiaire (IRBM) qui a survolé le Japon, une première depuis 2017, conduisant Tokyo à activer son système d'alerte et demander aux habitants de certaines régions de se mettre à l'abri.

Le dernier tir de missile par Pyongyang au-dessus du Japon remonte à 2017, au plus fort de la période de "feu et de fureur" au cours de laquelle le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et le président américain de l'époque, Donald Trump s'échangeaient des insultes.

Tokyo a confirmé le tir, activant - fait inhabituel - un système d'alerte à la population et demandant aux habitants de deux régions du nord du Japon de se mettre si possible à l'abri.

"Un missile balistique est probablement passé au-dessus de notre pays avant de tomber dans l'océan Pacifique. Il s'agit d'un acte de violence qui fait suite aux récents tirs répétés de missiles balistiques. Nous le condamnons fermement", a déclaré le Premier ministre Fumio

Kishida à la presse.

Mardi, l'armée sud-coréenne a déclaré avoir détecté le tir d'un missile balistique de portée intermédiaire, qui a volé sur une distance d'environ 4.500 km à une altitude de 970 km, à une vitesse proche de Mach 17, survolant le Japon en direction de l'est. Dans un premier temps, elle avait mentionné un missile de "moyenne portée".

"Les détails exacts font l'objet d'une analyse approfondie en coopération avec les États-Unis et la communauté internationale", a précisé l'état-major interarmées sud-coréen dans un communiqué.

Séoul a qualifié ce tir de "provocation" violant "clairement les principes universels et les normes des Nations unies".

Dans la foulée, Washington a promis, après consultation avec le Japon et la Corée du Sud, une réponse "robuste" à ce tir. Le conseiller américain à la Sécurité nationale Jack Sullivan a en outre dit vouloir réaffirmer "l'engagement à toute épreuve" de son pays à ses alliés asiatiques.

Environ 28.500 soldats amé-

ricains sont présents en Corée du Sud pour les aider à se protéger contre le Nord.

Même ton du côté de l'Union européenne. Le président du Conseil européen Charles Michel a condamné "avec force" une "agression injustifiée". C'est "une tentative délibérée" de mise en danger de la sécurité dans la région", a-t-il tweeté.

Selon le ministre japonais de la Défense Yasukazu Hamada, il pourrait s'agir d'un missile Hwasong-12, utilisé par Pyongyang. Si tel était le cas, ce tir marquerait un nouveau record de distance, Tokyo l'estimant à environ 4.500 km.

La Corée du Nord, dotée de l'arme nucléaire, a intensifié cette année ses projets de modernisation de ses armements.

Elle a notamment lancé un missile balistique intercontinental (ICBM) pour la première fois depuis 2017 et revu sa législation pour rendre "irréversible" son statut de puissance nucléaire.

La semaine dernière, elle a procédé à quatre tirs de missiles balistiques de courte portée.

Ces tirs sont intervenus alors que Séoul, Tokyo et Washington ont mené le 30 septembre des exercices trilatéraux anti-sous-marins pour la première fois en cinq ans, quelques jours après que les forces navales américaines et sud-coréennes eurent conduit des manœuvres à grande échelle au large de la péninsule.

La Corée du Nord, qui fait l'objet de sanctions de l'ONU pour ses programmes d'armement, cherche généralement à maximiser l'impact géopolitique de ses essais en choisissant le moment qui lui semble le plus opportun.

"Si Pyongyang a tiré un missile au-dessus du Japon, cela pourrait représenter une escalade significative par rapport à ses récentes provocations", a déclaré Leif-Eric Easley, professeur à l'Université Ewha de Séoul.

"La Corée du Nord commence toujours par une provocation de bas niveau et élève progressivement le niveau pour attirer l'attention des médias du monde entier", a avancé Go Myong-hyun, chercheur à l'Asan

Institute for Policy studies.

"En lançant le missile au-dessus du Japon, ils montrent que leur menace nucléaire ne vise pas seulement la Corée du Sud."

Les responsables sud-coréens et américains préviennent depuis des mois que le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un se préparait à effectuer un nouvel essai nucléaire.

Il pourrait être conduit après le prochain congrès du Parti communiste chinois qui débute le 16 octobre, ont indiqué ce week-end plusieurs hauts responsables du commandement américain pour l'Asie-Pacifique.

Le fait que la Corée du Nord dispose d'une arme nucléaire est d'autant plus inquiétant que, contrairement à d'autres puissances nucléaires, le régime de Pyongyang ne considère pas ce genre d'armement comme un outil de dissuasion destiné à ne jamais être utilisé.

Pyongyang a testé des bombes atomiques à six reprises depuis 2006. Le dernier essai en date, et le plus puissant, est survenu en 2017, d'une puissance estimée à 250 kilotonnes.

# Economie

## Le besoin en liquidité des banques s'est accentué

Le besoin en liquidité des banques, au cours du deuxième trimestre de 2022, s'est accentué à 77,5 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire, contre 64,6 MMDH un trimestre auparavant, ressort-il du rapport de Bank Al-Maghrib (BAM) sur la politique monétaire.

La Banque centrale a porté, dans ces conditions, le montant de ses injections à 88,8 MMDH, dont 42,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, 25 MMDH à travers les opérations de pensions livrées, 21,6 MMDH au titre des opérations de prêts garantis accordés dans le cadre des programmes de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprises (TPME) et 146,2 millions de dirhams (MDH) servis sous forme de swap de change, indique la même source.

Ledit rapport fait également ressortir qu'au niveau du marché des bons du Trésor, les taux ont poursuivi leur augmentation au deuxième trimestre aussi bien sur le marché primaire que secondaire, rapporte la MAP.

Sur les autres marchés, les taux des émissions des certificats de dépôt ont enregistré une nouvelle hausse au T2-2022. Pour ce qui est des taux créditeurs, ils ont accusé un repli trimestriel de 5 points de base à 2,05% en moyenne pour les dépôts à 6 mois et sont restés quasiment inchangés à 2,47% pour ceux à un an. Dans ces conditions, le coût de financement des banques est resté quasiment inchangé comparativement au trimestre précédent.

Parallèlement, BAM relève que les dernières données disponibles relatives au mois de juillet indiquent une quasi-stabilité d'un mois à l'autre des taux créditeurs pour les dépôts à 6 mois et pour ceux à un an.

S'agissant des taux débiteurs, les résultats de l'enquête de la Banque centrale auprès des banques relatifs au deuxième trimestre 2022 font état d'une quasi-stabilité du taux moyen global à 4,29%. Par secteur institutionnel, les taux assortissant les prêts aux entreprises ont augmenté de 3 points de base, avec une hausse de 14 points pour les prêts aux grandes entreprises et un recul de 3 points pour ceux aux TPME.

A l'inverse, les taux appliqués aux particuliers ont diminué de 9 points, avec des replis de 18 points pour les prêts à la consommation et de 2 points pour les crédits à l'habitat.

## Le projet stratégique de gazoduc reliant le Nigeria au Maroc est sur la bonne voie



L'ambassadeur du Nigeria au Sénégal, Adamu Ibrahim Lamuwa, a affirmé que le projet stratégique de gazoduc reliant le Nigeria au Maroc est sur la bonne voie notamment après la signature, récemment à Rabat, d'un mémorandum d'entente tripartite (Maroc-Nigeria-CEDEAO).

Le projet gazoduc Nigeria-Maroc a officiellement décollé après la signature d'un mémorandum d'entente (MoU), mi-septembre à Rabat, entre la République Fédérale du Nigeria, le Royaume du Maroc et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a dit M. Adamu Ibrahim Lamuwa, qui s'exprimait samedi à l'occasion de la célébration à Dakar de la Fête de l'indépendance du Nigeria, en présence de représentants du corps diplomatique accrédité au Sénégal, dont l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi, Hassan Naciri.

Soulignant l'importance stratégique de ce projet, le diplo-

mate nigérian a indiqué que le gazoduc Nigeria-Maroc, qui devrait mesurer environ 5.600 kilomètres de long, permettra de connecter les ressources gazières nigérianes aux pays de l'Afrique de l'Ouest et au Maroc, rapporte la MAP.

"Une fois achevé, le projet fournira environ 3 milliards de pieds cubes standard par jour de gaz le long de la côte ouest-africaine depuis le Nigeria, le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra Leone, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie, le Sénégal et la Mauritanie jusqu'au Maroc", a fait noter l'ambassadeur du Nigeria. Le mémorandum d'entente de ce projet stratégique, qui émane de la vision clairvoyante de S.M le Roi Mohammed VI et du Président nigérian Muhammadu Buhari, a été paraphé par Sediko Douka, commissaire de la CEDEAO chargé de l'infrastructure, l'énergie et la digitalisation, Mallam Mele Kolo Kyari, président directeur Général de la NNPC, qui représente

le Nigeria, et la directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), Mme Amina Benkhadra, représentante du Maroc.

Le méga-projet de gazoduc Nigeria-Maroc, dont l'étude de faisabilité a été entamée en mai

2017, avait été lancé au cours de la visite officielle de S.M le Roi Mohammed VI, en décembre 2016 à Abuja, et un accord y afférent avait été signé, le 10 juin 2018, lors d'un déplacement à Rabat du Président nigérian Muhammadu Buhari.

Ce projet stratégique a l'ambition d'être un catalyseur du développement économique de la région nord-ouest de l'Afrique. Il devrait bénéficier à près de 400 millions de personnes vivant dans la région et améliorer le bien-être économique et social de ses populations.

Le gazoduc Maroc-Nigeria vise également la création d'un marché régional compétitif de l'électricité, l'exploitation d'une énergie propre, la contribution au développement industriel et économique de tous les pays traversés à travers le développement de plusieurs secteurs tels que l'agriculture, l'industrie, les mines, la réduction du torchage, ainsi que l'exportation de gaz en Europe.



**Le méga-projet permettra de connecter les ressources gazières nigérianes aux pays de l'Afrique de l'Ouest et au Maroc**

## Banques participatives: Les financements augmentent de 26,7% à fin août

Les financements accordés par les banques participatives ont augmenté, en glissement annuel, de 26,7% à près de 22,25 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2022, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Ces financements concernent notamment l'immobilier à hauteur de 18,44 MMDH, la consommation (1,2 MMDH), l'équipement (2,34 MMDH) et la trésorerie (102 millions de dirhams), précise BAM dans un document sur les statistiques monétaires d'août 2022.

Parallèlement, les engagements des banques participatives se sont élevés à près de 7,92 MMDH auprès des banques et ce, sous forme principalement de refinancement à travers le produit de "Wakala bil Istithmar" et de dépôts à vue reçus des banques mères, fait savoir la même source.

Les comptes chèques et comptes courants ont, quant à eux, grimpé de 30,9% à plus de 6,11 MMDH, alors que les dépôts d'investissement se sont situés à 2,22 MMDH.

## Secteur non financier: Le crédit bancaire augmente de 5% en août

Le crédit bancaire au secteur non financier a augmenté de 5% en août, avec une accélération de la croissance des prêts aux sociétés privées à 9% et une stagnation de la progression des crédits aux ménages à 3,4%, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Par objet économique, l'évolution du crédit bancaire au secteur non financier reflète l'amélioration de la croissance de l'ensemble de ses composantes, précise BAM dans ses indicateurs clés des statistiques monétaires pour le mois d'août 2022. En effet, les facilités de trésorerie se sont accrues de 15,4%, les crédits immobiliers de 2,4% et ceux à la consommation de 3,2%.

Pour leur part, les crédits à l'équipement

ont vu leur baisse s'atténuer à 1,2% après 1,6%, reflétant essentiellement la hausse, de 3,9% après 2%, des prêts accordés aux sociétés privées.

S'agissant des créances en souffrance (CES), leur taux de croissance s'est stabilisé à 5,3% et le ratio des CES rapporté au crédit bancaire est resté inchangé à 8,7%. En glissement mensuel, le crédit bancaire au secteur non financier a marqué un accroissement mensuel de 0,4%, reflétant une progression des facilités de trésorerie de 1,3% et des crédits à la consommation de 0,3%. Les prêts immobiliers sont restés quasiment stables d'un mois à l'autre, tandis que les crédits à l'équipement ont accusé un recul de 0,4%.

# La capacité bénéficiaire des sociétés cotées à 14,7 MMDH au premier semestre

La capacité bénéficiaire semestrielle de la cote casablancaise ressort en quasi-stagnation (-0,2%) à 14,7 milliards de dirhams (MMDH), selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

"L'effet prix favorable constaté par la quasi-totalité des secteurs ainsi que l'amélioration du coût du risque des Banques ayant été neutralisés par la provision constatée par Maroc Telecom suite à l'astreinte de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Cette dernière n'étant pas déductible fiscalement, elle a impacté négativement la capacité bénéficiaire globale pour près de 1 MMDH supplémentaire", précise BKGR dans sa publication "Earnings S1-2022".

Hors impact de la provision d'IAM, le résultat net part du groupe (RNPG) global serait ressorti en hausse de 16,4% à 17,2 MMDH, rapporte la MAP.

Par branche d'activité, le RNPG des sociétés industrielles ressort en régression de 11% à près de 6,8 MMDH, impacté négativement par l'astreinte de 2,45

MMDH imposée à IAM.

Cette baisse a été partiellement compensée par la contribution positive de Managem qui a enregistré un bond de 6,5x à 1,2 MMDH, compte tenu d'un effet prix favorable redevable à la progression des prix des métaux précieux et de base au T1-2022, à l'appréciation de la parité moyenne USD/MAD de 9% sur le S1-2022 et à la consolidation des niveaux de production des différents métaux.

Il s'agit également des contributions positives de Lesieur Cristal qui a gagné 179 millions de dirhams (MDH) au niveau de son bottom-line suite principalement à une appréciation de l'activité commerciale de 52% et à un bond de +3,5x du résultat d'exploitation, et de Taqa Morocco qui s'est apprécié de 36,3% à 605 MDH sous l'effet mécanique de la hausse du chiffre d'affaires.

Retraité de l'astreinte d'IAM, l'évolution du RNPG des industries se serait établie à près de 21,3% à 9,2 MMDH.

Le RNPG des financières a progressé, quant à lui, de 11% à

7 MMDH, en raison essentiellement de la poursuite de l'allègement du coût du risque (-9% à 5,3 MMDH) dans le sillage de la normalisation progressive de ce poste suite à une année 2020 marquée par un renforcement du provisionnement des Banques lié à la crise sanitaire.

En dépit de cette baisse, le taux du coût du risque s'est établi à 1,1% au S1-2022 contre 1,2% au S1-2021, soit un niveau qui demeure supérieur à celui observé au S1-2019 (0,8%).

S'agissant de la capacité bénéficiaire du secteur Assurances/Courtage, elle s'est appréciée de 13% à 943 MDH grâce notamment à la croissance à deux chiffres (+26%) du RNPG de Wafa Assurance s'expliquant par la bonne tenue de ses indicateurs techniques ainsi que par l'amélioration de 56% de son Résultat non technique.

Par ailleurs, l'analyse du breakdown de l'évolution de la capacité bénéficiaire au S1-2022 fait ressortir une contribution positive provenant principalement à hauteur de 37% de l'amélioration des résultats des



minières suite à un effet prix et périmètre favorable et 19% de la baisse du coût du risque pour les financières pour 515 MDH.

La contribution négative provient, quant à elle, à hauteur de 87% de la provision d'IAM sur

l'astreinte de l'ANRT, fait savoir BKGR, notant que 51 sociétés, représentant 65% de la capitalisation boursière totale affichent une capacité bénéficiaire en progression au S1-2022, contre 19 compagnies en baisse.

# Courbe obligataire: Des tensions haussières visibles en 2022

La courbe obligataire a connu des tensions haussières visibles en 2022 et ce, compte tenu du relèvement des exigences de rentabilité des investisseurs au sein du marché primaire des adjudications justifié par les anticipations inflationnistes, indique Attijari Global Research (AGR).

Orientés principalement par les flux, les taux ont accéléré leur inflexion en septembre, intégrant une éventuelle normalisation des taux au Maroc à court terme,

fait savoir AGR dans son récent "Research report - fixed income".

Durant la seule séance d'adjudication du 13 septembre 2022, le taux 5 ans s'est apprécié d'environ 30 points de base (pbs) à 2,65% dépassant ainsi pour la 1ère fois depuis 2015 le taux 10 ans (2,41%), relève la même source.

Les questions autour de la rémunération de l'épargne nationale se font de plus en plus entendre au fur et à mesure de la concrétisation de la poussée inflationniste,

estiment les analystes d'AGR, notant que les taux de rémunération réels au Maroc se retrouvent en territoire négatif depuis le T1-2022.

Selon eux, une telle situation augmente l'appétit des investisseurs pour les actifs plus rémunérateurs à l'instar des organismes de placement collectif en immobilier (OPCI) et du capital-risque. A cet effet, les financements innovants du Trésor se basant sur les mécanismes de gestion immobilière atteignent plus de 10

milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2022.

Cette tendance haussière des taux obligataires au Maroc qui atteint +64 pbs pour la maturité 2 ans depuis le début de l'année (avant même le relèvement du TD de la Banque centrale), pourrait à notre sens se poursuivre d'ici la fin d'année. Une évolution qui demeure en ligne avec la tendance des taux obligataires observée à l'échelle internationale.

## Saida Charaf et Douzi enflamment la scène de la Place El Mechouar à Laâyoune

Les artistes marocains Saida Charaf et Douzi, qui se sont produits lundi soir, à la Place El Mechouar à Laâyoune, ont gratifié le public d'une soirée somptueuse, à l'occasion du 2ème Festival musical organisé en marge de la 22ème édition du Rallye du Maroc.

Les deux artistes, à la voix puissante et envoûtante, se sont succédé sur la scène pour interpréter un florilège de leurs répertoires musicaux très riches en rythmes et en mélodies au grand bonheur d'une assistance nombreuse et hétéroclite. Ils ont séduit leurs fans et les ont fait vibrer par des tubes repris en chœur.

Dans une telle ambiance, Douzi qui a animé cette soirée artistique pour la première fois à Laâyoune, n'a ménagé aucun effort pour combler ses fans et les régaler de ses meilleures chansons, tirées à la fois de son répertoire personnel, telles que "Maryama", "Khalouha Tahdar", "La Tgoulish Nissani" et de celui d'autres artistes, tel que "Mazal mazal".

Enveloppé dans le drapeau marocain, Douzi a clôturé son spectacle par "Laâyoune Ayniya", sublimant ainsi un spectacle grandiose.

Par la suite, l'ambassadrice de la chanson hassanie, Saida Charaf, vêtue d'une "mlehfâ", a pris le relais pour gratifier un public qui répétait en chœur les paroles de ses titres.

Accueillie chaleureusement sur



scène, sous une pluie d'ovations des festivaliers, l'icône marocaine a pu donner de son mieux en interprétant en toute aisance les différents styles de la musique marocaine, à commencer par le hassani, en passant par le chaâbi et le raï, sans omettre les rythmes et sonorités de la musique

gnaouie et du style Reggada.

Alors que le rythme s'accélérait et que le plaisir s'accroissait, Saida Charaf a interprété plusieurs titres marocains dont "Ashab al Baroud", "Ga3 Ga3 ya Zoubida" ou encore "Dour Biha Ya Chibani", auxquels se sont ajoutées diverses chansons orientales

sur fond de dabkeh libanaise, le tout pour un partage incommensurable avec son public.

Devant un public assoiffé de renouer avec le patrimoine musical national aux rythmes et sonorités des plus captivants, Saida Charaf, dans un souci de donner ce qu'elle a de meilleur, et tout en arborant l'étendard national, a interprété, avec brio une série de chansons patriotiques des plus emblématiques à l'instar de "Sawt Al Hassan" et "Laâyoune Aainiya".

Auparavant, les festivaliers ont été conviés à suivre des rythmes et sonorités variés interprétés avec brio par l'artiste Patrick Ilanga et les groupes "Laâyoune Awazane" et "Bakari Gnawa". Selon les organisateurs, le Rallye du Maroc et son festival s'inscrivent dans le cadre de la volonté de mettre en avant non seulement le patrimoine naturel et touristique de la région, mais aussi sa richesse culturelle. Organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, la 22ème édition du Rallye du Maroc regroupant les catégories (auto, camion, moto...) sur des parcours différents, a fait escale, lundi à Laâyoune, avec la participation de pas moins de 342 concurrents.

Les compétiteurs vont entamer ce mercredi l'étape retour (Laâyoune-Tan Tan-Agadir) de cet événement sportif majeur qui se poursuivra jusqu'au 6 octobre courant.

## 20 interpellations après les incidents lors du festival L'Boulevard



Vingt personnes ont été arrêtées à la suite de violences lors du festival L'Boulevard ce weekend à Casablanca, a indiqué lundi un communiqué de la police, rapporte l'AFP.

La police a cependant démenti des allégations d'agressions sexuelles commises durant ce festival qui ont été partagées sur les réseaux sociaux, en affirmant qu'elle n'avait reçu ni plainte ni signalement.

Les 20 personnes appréhendées sont accusées d'"ivresse sur la voie publique", de "vol" et de "coups et blessures" pendant des concerts vendredi, soirée inaugurale de la deuxième partie du festival de musiques urbaines L'Boulevard, qui a viré au cauchemar pour de milliers de spectateurs.

Des débordements et des actes de vandalisme ont émaillé l'événement organisé dans un stade de Casablanca, selon divers témoignages de festivaliers. Certains ont fait également état d'agressions sexuelles et d'un viol, des allégations non confirmées qui ont provoqué l'indignation des internautes.

Si la police a récusé des "rumeurs trompeuses" --selon lesquelles "une mineure aurait

été violée et d'autres victimes déshabillées lors de ce concert"--, les organisateurs du festival ont demandé l'ouverture d'une enquête officielle.

Dans un communiqué publié samedi, ils ont dit "prendre très au sérieux les publications sur les réseaux sociaux faisant état de viols" et "condamner fermement toute forme de violences sexistes et sexuelles".

Selon eux, la soirée de vendredi dédiée à la scène rap marocaine, très populaire auprès de la jeunesse, a connu une affluence massive qui a débordé le service de sécurité.

Les services de police de Casablanca continuent, en examinant les caméras de vidéosurveillance, de rechercher des personnes impliquées dans les violences.

Fondé en 1999, L'Boulevard, un rassemblement annuel gratuit, est l'un des festivals de musiques urbaines les plus courus du Maroc, mettant à l'honneur les scènes rap, métal et fusion locales.

Après deux années d'interruption dues à la pandémie de Covid-19, il s'est déroulé jusqu'au 2 octobre.

## La pièce de théâtre "Ja Wjab" présenté à Dubaï

La Troupe marocaine du "Théâtre national" a présenté, dimanche à Dubaï, sa pièce "Ja Wjab", rédigée par Mohamed El Jem, mise en scène par Abdellatif Dachraoui et interprétée par une pléiade d'artistes marocains.

Le public marocain a afflué en masse des différentes villes émiraties pour apprécier cette œuvre théâtrale, à laquelle a assisté également le chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc à Abu Dhabi, Abdelilah Oudadas, le consul général du Royaume à Dubaï, Khalid Bencheikh, et plusieurs autres personnalités.

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste Mohamed El Jem a souligné que l'interprétation de cette pièce théâtrale constituait une opportunité de rencontrer et de communiquer avec les membres de la communauté marocaine résidant aux Emirats, se félicitant de la grande affluence du public et de son interactivité avec la performance artistique de la troupe du "Théâtre national".

Il a de même exprimé le vœu



de continuer à mener de telles initiatives qui renforceraient les liens entre les membres de la communauté marocaine résidant aux Emirats arabes unis et leur mère patrie.

Pour sa part, Karim Achraf, président de la compagnie "Almas", qui était à l'origine de cette initiative, a souligné que "Ja Wjab" a permis de rassembler des familles marocaines résidant

dans ce pays arabe, qui ont interagi avec l'ambiance de cette soirée artistique couronnée par une interprétation collective de l'hymne national du Maroc.

## Bouillon de culture

### Salon international du livre arabe



La 7<sup>ème</sup> édition du Salon international du livre arabe à Istanbul, placé sous le thème "Un monde sans frontières", voit la participation de plusieurs éditeurs marocains.

Cet événement, organisé par l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, en coordination avec l'Union et l'Association des éditeurs turcs, connaît la participation de "Slaiki Akhawayn Publications" à Tanger, "Editions Bab Al Hikma" à Tétouan, "Maison de culture" à Casablanca, ainsi que de l'Union des éditeurs marocains.

Selon les organisateurs, cet événement, considéré comme le plus grand Salon du livre arabe en dehors du monde arabe, accueille plus de 250 maisons d'édition, représentant 29 pays à travers le monde, ainsi que de nombreuses institutions éducatives et culturelles et organisations de la société civile.

Le Salon (01-09 octobre) prévoit l'exposition de plus de 150.000 titres et l'organisation d'événements culturels, tels que des conférences, des séminaires et des soirées de poésie, ainsi que différentes activités intellectuelles.

L'Union des éditeurs marocains participe pour la première fois à cette exposition, afin de découvrir l'ambiance de cet événement international, et de marquer la présence du livre arabe marocain en dehors des expositions du monde arabe, a indiqué son président, Tarik Slaiki.

L'organisation de ce Salon a coïncidé avec celui de Ryad, qui est l'un des événements culturels arabes les plus importants, ce qui explique la présence "modeste" des éditeurs marocains, a déclaré M. Slaiki à la MAP. D'après les organisateurs, le Salon se décline en huit sections, à savoir les activités et les événements, les conférences et les séminaires, les droits de propriété intellectuelle, les langues, les établissements d'enseignement, les écoles internationales, les institutions médiatiques ainsi que les associations et les institutions de la société civile.

Ainsi, près de 100 conférences et événements couvrant une variété de sujets seront donnés par des conférenciers de 15 pays.

Le Salon se tient dans l'espace du parc des expositions d'Istanbul sur une superficie de 10.000 mètres carrés.

## Baisser du rideau sur la 1<sup>ère</sup> édition du Festival régional des arts populaires

Une soirée éclectique et riche en rythmes, chants et sonorités des plus emblématiques, a été organisée dimanche soir à El Kelaâ des Sraghna, à l'occasion de la clôture de son premier Festival régional dédié aux arts populaires locaux.

A cette occasion, plusieurs troupes d'arts populaires à l'instar de "Abidat R'ma Khiyalat Sraghna", "Hmadcha Sraghna", et "Laabat Al Haouziya" se sont succédé sur scène le temps de livrer, avec brio et à la manière des grands maîtres, une belle prestation musicale et artistique, et de partager avec les mordus de ce patrimoine immatériel qui fait la fierté de tous les Marocains, des moments de joie et de liesse inoubliables.

C'est dans ce sens d'ailleurs, que le public présent à "Jnane Roma" a pu retrouver ses stars préférées et prendre part à un périple tant attendu, occasion de renouer encore une fois et d'apprécier à leur juste valeur, ces arts populaires qui constituent une partie intégrante de l'identité culturelle et de la mémoire populaire collective de cette partie du territoire national.

L'un des moments forts de cette soirée de clôture a été la mon-

tée sur scène de Hamid Sarghini, "le chanteur du quartier" qui, sous les ovations et les encouragements ininterrompus des festivaliers présents, a eu encore à démontrer son talent confirmé et sa fibre artistique avérée et à gratifier l'assistance d'un florilège de chansons parmi les plus célèbres, tirées de son répertoire riche et varié.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, le directeur régional de la culture à Marrakech-Safi, Hassan Hernane, a mis en avant la particularité de la première édition de ce festival, notamment avec une programmation riche et variée de spectacles et de shows artistiques de haute facture, ayant largement contribué à l'animation culturelle et artistique de la ville, louant au passage la mobilisation exemplaire des autorités locales pour que ce festival soit un succès à tous les niveaux.

Par la même occasion, il n'a pas manqué de relever que cet événement a été hautement accueilli et applaudi par le public, soulignant la nécessité de consolider davantage les acquis réalisés lors de cette édition pour en tirer entièrement profit et mieux les exploiter à l'ave-

nir. Tout en rappelant que les troupes artistiques ayant pris part à ce festival sont issues d'El Kelaâ des Sraghna et des régions avoisinantes, il a estimé que les "maestros" et "grands maîtres" de ces groupes musicaux ont la responsabilité de porter le flambeau de la préservation de ce legs inestimable et par conséquent, d'assurer sa transmission aux générations montantes.

Dans une déclaration similaire, le chanteur Hamid Sarghini s'est dit très heureux et honoré de l'amour que lui réserve le public, mettant en relief l'organisation réussie de cette première édition du Festival régional des arts populaires locaux.

Placé sous le thème "Les arts populaires des Sraghna : Mémoire et présence", ce Festival organisé à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la culture, s'inscrit dans le cadre des grandes orientations visant à promouvoir le patrimoine civilisationnel national et à préserver la mémoire collective, ce qui est de nature à renforcer la prise de conscience de l'importance de ce legs à travers ses aspects matériel

et immatériel et par là, d'assurer sa pérennité.

Cette première édition a été marquée par la participation de 19 troupes artistiques sélectionnées de manière à mettre en valeur la richesse de ce patrimoine populaire sarghini, si singulier de par ses moults affluents artistiques. De même, les festivaliers ont été conviés à apprécier une exposition d'arts plastiques, une exposition de photographies mettant en relief la mémoire artistique et culturelle de la province d'El Kelaâ des Sraghna, et à prendre part à 4 ateliers de formation en rapport avec les arts populaires.

Sur le plan académique, ce festival a été marqué par l'organisation d'un colloque axé essentiellement sur les arts populaires locaux de la province d'El Kelaâ des Sraghna.

Dans le cadre de la consécration de la culture de la reconnaissance, un vibrant hommage a été rendu aux artistes "Khadija Qotbi" et "Ahmed Zahri", alias "Ouled L'Khabcha" pour leur parcours artistique refulsant et leur contribution remarquable à l'enrichissement et à la préservation des arts populaires à El Kelaâ des Sraghna.

Mots flechés

Par Abou Salma

JEU & LOISIRS

CRAVATÉ	TABLES	MENU DÉMONS TRATIF	BALAI CLAQUE	DRAME NIPPON POSSESSIF	CUBE PLANTE PARASITE	LANGUE VERTE
RELATION				GRECQUE ARTICLE		
				COLÈRE	VIEILLE CITÉ	
PANOPLIE EN SEPTEMBRE		SARRASINS	QUARTIER DE LEIPZIG		INDIVIDU	
RYTHME NIL				RADIUM SERMONS	CULTE	PETIT CORPS CÉLESTE
			BOLIT DE CHEMIN		PINGRE PRONOM	
FICHU	FIN DE VERBE		MORCEAU DE CHOCOLAY		POSÉ POISSON D'EAU POLICE	NYPHE ROMAINE
			EFFRITÉ LA FIN DU JOUR			
VARIÉTÉ DE POMME	CUIR	CONNLI		LETTRES DE FRED EN ROND	FRÈRE D'OSIRIS	
			TÂCHES D'ACCORD			NATURE MORTE CARDINAUX
ÉCRIVAIN TCHÈQUE		SYMBOLE DU FER	NICKEL CRACK		PRINCE ARABE	
				ORIENT		EN DIRECT
EN CRUE		PASSAGE PROTÉGÉ			CRI DE RÉPROBATION	

Solution mots flechés d'hier

PIÈCE	C	A	LETTRES DE SUANES	OSIRON	CHIFFRE INTERDICTIF	D	GRELOT TORTE	CHOUVAUX	O	SEULE PLEINON
CLIQUE KOUZOU	H	A	Û	T	D	E	F	O	R	M
LE	B	A	V	A	R	D	R	E	B	E
EN VOULE	U	E	O	T	A	I	E			
A CLANES BRODE	S	N	E	M		S	U		A	
AGRO-ATON	S	U	P	P	R	E	S	S	I	O
EN FIANÇES	E	E	C	H	O				R	
ET	E	T	A	S		N	A	N	T	
CHEVRES COULRY	R	A	S		R	A	N	G	E	
N	A	S	E		G	R	A	A	L	
IN	P	A	N	I	E	N	I	N	D	I
ANCIEN	P	A	N	I	E	N	I	N	D	I
ANCIEN	P	E	L	E	R		T	I		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmouein Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Cahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

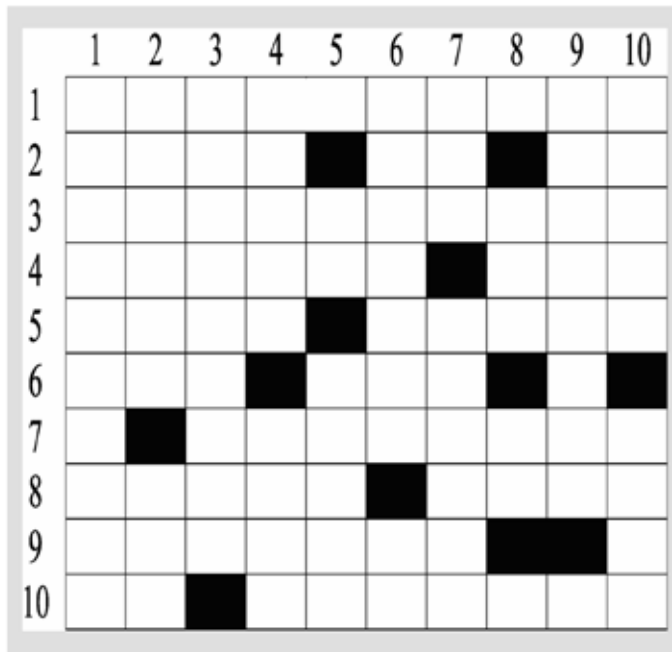
Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

## Mots croisés

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Chômeur
- 2- Serre cœur - Eau de France - Radon
- 3- Avant Chirac
- 4- Mange à même le sol - Eau mais tout retourné
- 5- Dieu à domicile - Arme liquide
- 6- Calife - Blonde au bar
- 7- Guettèrent
- 8- Mortel - Sou du Pérou
- 9- Alerte
- 10- Sélénium - Assemblée

**VERTICALEMENT**

- 1- Analogues
- 2- Général flottant - Elle épousa le premier veau !
- 3- Renom
- 4- Royale au palace - Double
- 5- Liant - Se rende
- 6- Jeu d'enfants - Décodé
- 7- Via - Très léger
- 8- Conquérant de l'Égypte - Personnel
- 9- Décoration
- 10- Une heure peut l'être - Possessif

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

**Facile**

	2		1	4	6				
6	5		7			4	9		
			9					5	
	7	6	2	9					
8	2				5	6			
			8	3	2	9			
5				8					
4	8		6		3	2			
		3	4	9	5				

**Difficile**

		5				6			
			2					3	
			6	4	2	8			
	8				3				
9	4	3	2	1	7				
		3				2			
7	8	9	3						
3				1					
9					6				

**Moyen**

		2	4	1				9	
5				7	3	4			
8			3						
	6		8					5	
		5			7				
4				5		1			
				5				2	
2	4	1							6
7			6	8	4				

**Expert**

9	6		5	4					
			2	6					
	5	3	1						
7	2								
3	6				7	8			
							1	9	
			2		8	6			
			7	8					
	1	4			9	7			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

7	4	9	6	2	3	5	8	1
3	1	5	9	8	7	4	2	6
8	2	6	1	5	4	7	9	3
4	5	7	2	1	6	9	3	8
1	3	8	5	4	9	6	7	2
6	9	2	3	7	8	1	4	5
2	7	3	4	6	1	8	5	9
9	6	4	8	3	5	2	1	7
5	8	1	7	9	2	3	6	4

**Difficile**

4	6	5	3	9	7	1	2	8
3	8	2	1	5	6	7	4	9
9	7	1	8	4	2	6	5	3
7	3	9	5	1	8	2	6	4
5	4	8	2	6	9	3	1	7
1	2	6	4	7	3	8	9	5
2	9	7	6	8	5	4	3	1
8	1	3	9	2	4	5	7	6
6	5	4	7	3	1	9	8	2

**Moyen**

8	2	3	1	4	6	5	7	9
1	4	5	7	9	2	6	8	3
6	7	9	8	5	3	4	1	2
4	8	7	3	1	9	2	5	6
5	3	1	6	2	8	7	9	4
2	9	6	4	7	5	8	3	1
7	5	2	9	6	1	3	4	8
3	1	4	2	8	7	9	6	5
9	6	8	5	3	4	1	2	7

**Expert**

2	6	8	7	5	1	3	4	9
5	4	7	3	9	8	1	6	2
1	9	3	4	6	2	5	8	7
8	5	2	9	7	3	4	1	6
6	3	9	1	8	4	7	2	5
7	1	4	5	2	6	8	9	3
3	8	6	2	1	5	9	7	4
4	7	1	6	3	9	2	5	8
9	2	5	8	4	7	6	3	1

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N° : 81 /2022 /INDH/PAZ  
Le 27 Octobre 2022 à 10 heures  
il sera procédé dans le bureau  
de monsieur le secrétaire  
Général de la Province d'Azilal  
à l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres sur offres de  
prix, pour: Equipement de  
l'Ecole Coranique Bouhliou, à la  
CT Imilil, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau du  
Chef de la Division des  
ressources financières et  
humaines au Secrétariat  
Général de la Province d'Azilal,  
il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés de l'Etat  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : six  
mille deux cents dirhams, 00  
Cts (6.200,00 DH).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à la  
somme de : trois cent quatre  
vingt quatre mille huit cent  
vingt huit dirhams (384.828,00  
dhs)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29, et 31 du  
décret n° 2-12-349 du 8  
Joumada I 1434 (20/03/2013)  
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
=> Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;  
=> Soit les envoyer par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics.  
=> Soit déposer contre  
récépissé leurs plis dans le  
bureau du Chef de la Division  
des ressources financières et  
humaines au Secrétariat  
Général de la Province d'Azilal ;  
=> Soit les remettre au Prési-

dent de la commission d'appel  
d'offre au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis ;  
Les échantillons et les  
catalogues exigés par le dossier  
d'appel d'offres doivent être  
déposés à la Division  
ressources financières et  
humaines au Secrétariat  
Général de la Province au plus  
tard le : 26 Octobre 2022 à 16  
heures 00 min  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 4 du règlement de  
consultation.

N°7564/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPE-  
MENT ET DE L'EAU  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°8 / DPDP/ 2022

Séance Publique  
Le 28 octobre 2022 à 10h 30 min  
il sera procédé, dans les locaux  
de la Direction des Ports et du  
Domaine Public Maritime Hay  
Nahda II - Bvd Mohammed  
Belhassan Elouazzani - BP  
5131 Takadoum- Rabat-à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres sur offres de  
prix pour : L'acquisition de  
matériel informatique au profit  
de la Direction des Ports et du  
Domaine Public Maritime.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès du  
bureau des marchés Service  
Comptabilité et Marchés à la  
Direction des Ports et du  
Domaine Public et Maritime  
Hay Nahda II - Bvd  
Mohammed Belhassan  
Elouazzani - BP 5131  
Takadoum- Rabat, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
de l'Etat à partir de l'adresse  
électronique :  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de dixmille  
dirhams(10 000,00DH).

L'estimation des coûts des  
prestations objet de l'avis  
d'appel d'offres est fixée à la  
somme de trois cent dix-huit  
mille dirhams toutes taxes  
comprises TTC (318 000,00  
DH)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29, et 31 et 148  
du décret n° 2.12.349 du 8  
Joumada I 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre  
récépissé leurs plis dans le  
bureau des marchés de la  
Direction des Ports et du  
Domaine Public Maritime à  
Rabat.  
• Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;  
• Soit les remettre au  
président de la commission  
d'appel d'offres au début de  
la séance et avant l'ouverture  
des plis  
• Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).  
Les prospectus exigés par le  
règlement de consultation joint  
au dossier d'appel d'offres  
doivent être déposés au  
bureau des Marchés Service  
Comptabilité et Marchés à la  
Direction des Ports et du  
Domaine Public Maritime au  
plus tard le 27 octobre 2022 à  
16 h 30 min et conformément  
au paragraphe 3 de l'article  
34du décret n° 2.12.349 du 8  
Joumada I 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 5 du règlement de  
consultation.  
Pour tous renseignements  
complémentaires, s'adresser à  
la Direction des Ports et du  
Domaine Public Maritime -  
RABAT-MAROC  
Adresse : Hay Nahda II - Bvd  
Mohammed Belhassan  
Elouazzani - BP 5131  
Takadoum- Rabat-  
Tel : 05-38-00-52-00/03 - Fax :  
05-37-75-00-11

N°7565/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° :78/2022/INDH/PAZ**

Le 27/10/2022 à 12:00h il sera  
procédé, dans le bureau de  
Monsieur le Secrétaire  
Général de la Province d'Azilal  
l'ouverture des plis relatifs aux  
appels d'offres sur offres de prix  
pour : **Construction de la route  
reliant Toujoudine et douar  
Al Abblà la C.T Tillouguile, Province  
d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut  
être retiré au bureau du Chef de  
la Division du Budget et  
Marchés au Secrétariat  
Général de la Province d'Azilal,  
il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés de l'état  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : **Trois  
cent mille dirhams, 00 Cts  
(300.000,00 DH).**

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à la  
somme de : **Quatorze millions  
neuf cent treize mille deux  
cent vingt-deux dirhams, 00  
Cts (14.913.222,00 DH).**

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 27, 29, et 31 du décret  
n° 2-12-349 du 8 Joumada I  
1434 (20/03/2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- => Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;
- => Soit les envoyer par voie  
électronique dans le portail du  
marché public ;
- => Soit déposer contre  
récépissé leurs plis dans le  
bureau du Chef de la Division  
du Budget et Marchés au  
Secrétariat Général de la  
Province d'Azilal ;
- => Soit les remettre au  
Président de la commission  
d'appel d'offre au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis ;

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 4 du règlement de  
consultation.

Les concurrents doivent  
présenter la copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat de qualification et de  
classification. Il est exigé pour  
le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
8	B.1	2
	B.3	
	B.5	

Les concurrents non installés au Maroc  
doivent fournir le dossier technique  
tel que prévu par le règlement de  
consultation.  
N°7566/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° :80/2022/INDH/PAZ**

Le 28 Octobre 2022 à 12 heures,  
il sera procédé, dans le bureau  
de Monsieur le Secrétaire  
Général de la Province d'Azilal  
à l'ouverture des plis relatifs  
aux appels d'offres sur offres de  
prix pour : **Ouverture et  
l'éclairissement de la piste  
menant au douar  
Tibghwinesur une longueur de 9  
km à la commune Territoriale  
d'Al Bououil, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut  
être retiré au bureau du Chef de  
la Division des Ressources  
financières et humaines au  
Secrétariat Général de la  
Province d'Azilal, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
de l'état  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : **Cinquante  
deux mille dirhams, 00 Cts  
(52.000,00 DH).**

L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à la  
somme de : **Deux millions  
cent un mille neuf cent trois  
dirhams, 20 Cts (2.101.903,20  
DH).**

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 27, 29 et 31 du décret  
n° 2-12-349 du 8 Joumada I  
1434 (20/03/2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- => Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;
- => Soit les envoyer par voie  
électronique dans le portail du  
marché public ;
- => Soit déposer contre  
récépissé leurs plis dans le  
bureau du Chef de la Division  
des Ressources financières et  
humaines au Secrétariat  
Général de la Province d'Azilal ;
- => Soit les remettre au  
Président de la commission  
d'appel d'offre au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis ;

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 4 du règlement de  
consultation.

Les concurrents doivent  
présenter la copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat de qualification et de  
classification. Il est exigé pour  
le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
8	B.1	4
	B.3	

Les concurrents non installés au Maroc  
doivent fournir le dossier technique  
tel que prévu par le règlement de  
consultation.  
N°7567/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° :79/2022/INDH/PAZ**

Le 28 Octobre 2022 à 11 heures,  
il sera procédé, dans le bureau  
de Monsieur le Secrétaire  
Général de la Province d'Azilal  
à l'ouverture des plis relatifs  
aux appels d'offres sur offres de  
prix pour :

- **Achèvement travaux de  
construction de la 2ème tranche  
de la route Anbdzguine et la RR  
317 (EX RP3107) à la C.T d'Al  
Abbes, Province d'Azilal.**

- **Aménagement piste Nkoub  
sur une longueur de 4 km à la  
CT Al Abbes, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut  
être retiré au bureau du Chef de  
la Division des Ressources  
financières et humaines au  
Secrétariat Général de la  
Province d'Azilal, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
de l'état  
[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : **Deux  
cent cinquante mille dirhams,  
00 Cts (250.000,00 DH).**

L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à la  
somme de : **Neuf millions  
six cent quatre-vingt-huit  
mille deux cent soixante  
dirhams, 00 Cts (9.688.260,00  
DH).**

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 27, 29 et 31 du décret  
n° 2-12-349 du 8 Joumada I  
1434 (20/03/2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- => Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;
- => Soit les envoyer par voie  
électronique dans le portail du  
marché public ;
- => Soit déposer contre  
récépissé leurs plis dans le  
bureau du Chef de la Division  
des Ressources financières et  
humaines au Secrétariat  
Général de la Province d'Azilal ;
- => Soit les remettre au  
Président de la commission  
d'appel d'offre au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis ;

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 4 du règlement de  
consultation.

Les concurrents doivent  
présenter la copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat de qualification et de  
classification. Il est exigé pour  
le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
8	B.1	3
	B.3	
	B.5	

Les concurrents non installés au Maroc  
doivent fournir le dossier technique  
tel que prévu par le règlement de  
consultation.  
N°7568/PA





**DISTRIBUTION D'OR** 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1ER ETAGE, APT N° 6 CASABLANCA

- Démission des fonctions de Gérant Unique

- La Nomination d'une nouvelle Gérante Unique

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société «DISTRIBUTION D'OR » S.A.R.L A.U, du 21/09/2022 enregistré Le 22/09/2022, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

\_ La démission de Mr MADANI BENJELLOUN ISMAIL de ses fonctions de Gérant Unique dans la société «DISTRIBUTION D'OR »S.A.R.L.A.U

\_ La Nomination de Mme BERRICH HANANE en tant que Gérante Unique de la société \*

**DISTRIBUTION D'OR \* SARL AU**

\_ La Modification de l'article 17 des statuts

\_ La Mise à Jour des Statuts ( suite aux différentes Mo-

difications )

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca

Le 29/09/2022 Sous N° 839605 dont R.C N° 478467 /Casablanca.

**POUR EXTRAIT ET MENTION**

N°7581/PA

Sté « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES » \* DESAGRI \* SARL

□ RESIDENCE ASSAKANE AL ANIK, QUARTIER EL OMARIYA, IMM 404, APPT N° 4, AIN CHOCK CASABLANCA

- Transfert du siège social.

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la \* SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES \* \* DESAGRI \* S.A.R.L, du 07/09/2022 enregistré Le 08/09/2022, les associés de la dite société ont décidé ce

qui suit :\* Le Transfert du siège social de la société \* SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES \* DESAGRI \* S.A.R.L du : RESIDENCE ASSAKANE AL ANIK, QUARTIER EL OMARIYA, IMM 404, APPT N° 4, AIN CHOCK, CASABLANCA, à l'adresse suivante :

37, ZONE D'ACTIVITE, ETAGE MAGASIN, APARTEMENT 1, GROUPE B, HAY ENNOUR CASABLANCA

\* La Modification de l'article 4 des statuts

La Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes modifications )

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca

Le 29/09/2022 Sous N° 839604 dont R.C N° 265355 /Casablanca.

**POUR EXTRAIT ET MENTION**

N°7582/PA

**SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION**

**AVIS Rectificatif AO n° 54AOM/SNRT/2022**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°54AOM/SNRT/2022

Que la date d'ouverture de plis est reportée au 27/10/2022 à 15 h au lieu du 20/10/2022 à 10 h.

Que Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 26/10/2022 à 16h, délai de rigueur au lieu du 19/10/2022 à 16H00 heures.

N°7584/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE OUEZZANE  
COMMUNE SIDI REDOUANE

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

Le président de La commune de sidi Redouane Annonce l'organisation des examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 réservés aux fonctionnaires de ladite commune ayants remplis les conditions réglementaires, les épreuves se dérouleront au siégé de la commune suivant le calendrier ci-dessous

Grade de promotion	Conditions requises	Nombre de poste	Date de concours	Dis de dépôt des demandes
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade	6 années de service en qualité Adjoint technique 3 <sup>ème</sup> grade	01	22/10/2022	15/10/2022

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier au président de la commune de sidi Redouane au déposé contre récépissé au service des ressources humaines de ladite commune au plus tard le

15/10/2022

N°7580/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT n°33/2022

Le 02/11/2022 à 10H00 Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipeement et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux d'entretien de réseau routier dépendant de la direction provinciale de l'équipement et de l'eau D'El Kelaa des Sraghna - Province d'El Kelaa des Sraghna-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipeement et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: vingt-huit mille cinq cent Dirhams (28500,00dhs).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Un Million huit Cent quatre-vingt-dix-neuf Mille six Cent dirhams (1 899 600.00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipeement et de l'eau d'el Kelaa des Sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**DOSSIER TECHNIQUE**

\* Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
B	B1-B6	4

\* Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation

N°7579/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE AL HAOUZ  
CERCLE DE TAHANAOUTE  
CAIDAT AGHOUATIM-TERRARA  
COMMUNE AGHOUATIM  
\*\*\*\*\*

**Avis rectificatif des appels d'offres n° 01/2022- 02/2022 -03/2022 – 04/2022**

Le président de la commune Aghouatim est porté à la connaissance du grand public que :

- La séance publique d'ouverture des plis de l'AO 01/2022 concernant : Travaux d'approfondissement des puits aux divers douars de la commune Aghouatim province al Haouzprévu initialement le 10octobre2022 à dix heure, a été reportée au 17octobre2022 à dix heure.

- La séance publique d'ouverture des plis de l'AO 02/2022 concernant : Travaux De Construction des réservoirs d'eau potable surélevé Au Douars AIT OUMZOUAR, AIT BNMINA et CAFE TADARTE A La Commune Aghouatim province al Haouzprévu initialement le 10 octobre 2022 à douze heure, a été reportée au 17 octobre 2022 à douze heure.

- La séance publique d'ouverture des plis de l'AO 03/2022 concernant : travaux de réalisation des forages des puits a la commune Aghouatimprévu initialement le 11 octobre 2022 à dix heure, a été reportée au 19 octobre 2022 à dix heure.

- La séance publique d'ouverture des plis de l'AO 04/2022 concernant : Etude Technique De Construction Des Pistes A La Commune Aghouatimprévu initialement le 14 octobre 2022 à dix heure, a été reportée au 19 octobre 2022 à douze heure.

Les nouvelles versions du dossiers d'appels d'offres peut être retirée au bureau du service technique de la commune AGHOUATIM, elle peut également être téléchargée à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

N°7579/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'EL JADIDA**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES BELLE VUE**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2022/ GCTBV**  
 Le 01 Novembre 2022 à 11h00 matin, il sera procédé, dans la salle de réunion du Groupement des Collectivités Territoriales Belle Vue au siège de la province d'El-Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : Travaux de réhabilitation de la voirie au 5ème tranche à Sidi Bouzid province d'El Jadida. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du groupement des collectivités territoriales belle vue au siège de la province d'El Jadida.

- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Soixante mille dirhams (60 000,00) Dhs.
- L'estimation du coût global des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre million six cent quatre-vingt-deux dix mille cinq cent cinquante-six dirhams zéro Centimes TTC (4682556,00DH TTC).

Une visite des lieux est prévue le 19 Octobre 2022 à 11 heures (rassemblement au siège du groupement des collectivités territoriales BELLE VUE au secrétariat général de la Province d'El Jadida.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 19,25, 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Groupement des Collectivités Territoriales Belle Vue au siège de la province d'El Jadida

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre ; séance tenante ; au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique (portail des marchés publics).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

- Dossier technique comprenant :
  - Pour les concurrents installés au Maroc
  - Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants : - Secteur : B (Travaux routiers et voirie urbaine)
  - Classe minimum : 3
  - Qualifications exigées : B1, B3 et B6
  - Pour les concurrents non installés au Maroc : Ils doivent déposer leurs dossiers techniques comme il a été mentionné à l'article 11 du règlement de consultation. Le Président du groupement des collectivités territoriales belle vue

N°7587/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU LOUKKOS-TÉTOUAN-**  
**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SEANCE PUBLIQUE**  
 Le Jeudi 27 Octobre 2022 à 10 Heures 30 Minutes, Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres cités ci-dessous :  
 □ Appel d'offres n° 40/ABHL/2022 :  
 - Objet : Assistance technique pour le traitement des dossiers d'utilisation et de gestion du Domaine Public Hydraulique ;  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille cinq cent dirhams (7.500,00 DH)  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître

d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Huit Cent Quarante Dirhams En Toutes Taxes Comprises (399 840,00 DH TTC)  
 □ Appel d'offres n° 41/ABHL/2022 :  
 - Objet : Couverture du siège de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos par une assurance multirisque ;  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams (3 000,00 DH) ;  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-Dix Mille Dirhams En Toutes Taxes Comprises (70 000,00 DH TTC)  
 - Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales ;  
 □ Appel d'offres n° 42/ABHL/2022 :  
 - Objet : Réalisation des mesures d'eau au niveau des barrages, des stations hydrologiques, des piézomètres et des sources dans la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Quarante Mille Dirhams (140 000,00 DH) ;  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Millions Trois Cent Trois Mille Sept Cent Soixante Dirhams En Toutes Taxes Comprises (5 303 760,00 DH TTC) ;  
 □ Appel d'offres n° 43/ABHL/2022 :  
 - Objet : Nettoyage des locaux de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos et de la Délégation D'Al Hoceima ;  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Cinq Cent Dirhams (3 500,00 DH) ;  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Cinquante-Huit Mille Trois Cent Quatre-Vingts Dirhams et Cinquante-Six Cen-

times En Toutes Taxes Comprises (158 380,56 DH TTC) ;  
 - Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales ;  
 □ Appel d'offres n° 44/ABHL/2022 :  
 - Objet : Achat de matériel informatique pour l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos ;  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams (3 000,00 DH) ;  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Trente-Sept Mille Dirhams En Toutes Taxes Comprises (237 000,00 DH TTC) ;  
 - Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales ;  
 □ Appel d'offres n° 45/ABHL/2022 :  
 - Objet : aménagement des stations hydrologiques au niveau de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos.  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Mille Dirhams (30 000,00 DH) ;  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un Million Cent Vingt-Sept Mille Neuf Cent Cinquante-Deux Dirhams en Toutes Taxes Comprises (1 127 952,00 DH TTC) ;  
 - Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales ;  
 Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan, Ou téléchargés à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles :  
 - 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 41-43-44 et 45/ABHL/2022 - 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20

Mars 2013) relatif aux marchés publics pour l'appel d'offres N° : 40-42/ABHL/2022.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

□ Pour l'appel d'offres n° 44/ABHL/2022, les prospectus et le document technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du bureau d'ordre de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan au plus tard le 26 Octobre 2022 à 15 heures.

□ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N°7588/PA

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de la Santé**  
**Et de la Protection sociale**  
**Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale Tanger-Tétouan-Al Hoceima**  
**Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection sociale Tétouan**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 17/DMST/2022 (SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le Mardi 08/11/2022 à 11h, il sera procédé, à la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan sise à l'Hôpital civil Saniamal route de Martil, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :  
**ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE DESTINE AUX FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT DE LA DE-**

**LEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE TETOUAN.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la délégation Sise à l'Hôpital civil Saniamal route de Martil, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Vingt Mille(20 000,00)Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Un Mille Neuf Cent Soixante Huit Mille Quatre Cent Vingt Dirhams(1.968.420,00) toutes taxes comprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31et 148du décret n°2-12-349 du 08 jommada1 -1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Cellule de Coordination des Marchés à l'adresse précitée
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Délégation du M.S à la province de Tétouan à l'adresse précitée - Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La documentation technique doit être déposée, au siège de la délégation de Tétouan ou doit être envoyée, par courrier recommandé avec accusé de réception, au lieu précité au plus tard le 07/11/2022 à 15h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°7585/PA

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de la jeunesse de la culture, et de la communication**  
**Département de la jeunesse**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°35/2022**

Le 31 octobre 2022 à 10h30mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AU COMPLEXE MOULAY RACHID DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE A BOUZNIKA - LOT UNIQUE.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 250 000,00Dhs(Deux cent cinquante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **10 750 524,00** DH TTC (Dix millions sept cent cinquante mille cinq cent vingt-quatre dirhams et zéro centimes T.T.C.).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés - Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat.
- Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

**Il est prévu une visite des lieux le 18 octobre 2022 à 10h30 mn (Lieu : Complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance à Bouznika)**

**Pour les concurrents installés au Maroc.**  
 Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification conformément aux tableaux ci-après:

Secteur	Qualification	Classe
A	A5 (TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE BATIMENTS)	3

**Pour les concurrents non installés au Maroc.**  
 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N°7586/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE MÈDIOUNA**  
**COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR**  
**DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX**  
**SERVICE TECHNIQUE**

**AVIS DE DÉPÔT**

Le président de la commune de sidi Hajjaj oued Hassar annonce au public qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de **15 jours** à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un **Café** sis lotissement **RIYAD LOT N° 75 BLOC 20** sidi Hajjaj oued Hassar province Médiouna **TFN° 14702/C** Au Nom de Mr : **HAMID TOUMI ET LAGHCHIMI ABDESSAMAD**.

A Cet effet, un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toute observation à ce sujet.

N°7603/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 مصلحة إقليم مديونة  
 دائرة وريفة  
 قيادة التفتيش  
 جماعة توجيث

**إعلان بإيداع مشروع تصويم نهائية مركز توجيث (تصويم رقم 2022/21.07.481.04)**

بإني رئيس مجلس جماعة توجيث إلى العموم أن مشروع تصويم نهائية مركز توجيث (تصويم رقم 2022/21.07.481.04) التصويم ومداخلة قد تم إيداعه بمقر جماعة توجيث.

وذلك في إطار البحث العلمي المتعمد عليه في المادة 25 من القانون رقم 90-12 المتعلق بالتصويم، خلال فترة مدتها شهر واحد ابتداء من يوم 17 أكتوبر 2022، لتتهيأ في يوم 17 نونبر 2022، أن تلقا وسجلا موضوعان في مشغول العموم قصد إيداع ملاحظاتهم، وذلك بالنسبة للمقر وكذا أوقات العمل الرسمية.

N°7596/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de Chichaoua  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N° : 22/2022/CH/INV  
« Séance publique »

Le 31 octobre 2022 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur provincial de Chichaoua, AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : les études techniques et le suivi des travaux de construction des ouvrages d'art aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de Chichaoua - AREF-MS, contre les risques des inondations et des changements météorologiques. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : 300 000,00 dirhams (Trois Cents Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA ;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D7 et D20. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.  
N°7592/PA

COOPERATIVE MAZARII TAGOUNTAFT  
DOUAR TAGOUNTAFT CT ANZOU  
PROVINCE D'AZILAL  
Avis d'appel

d'offres ouvert  
N°:01/2022/COOP/M/T  
Le 01/11/2022 à onze heures du matin, il sera procédé au siège de LA COOPERATIVE MAZARII TAGOUNTAFT sise au douar AIT BAZL Commune TIFNL Province d'AZILAL, à l'ouverture des plis relatives à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix Achat des équipements pour une unité de production et valorisation d'huiles d'olive.

-Le dossier de demande d'offres peut être retiré de la coopérative MAZARII TAGOUNTAFT.  
-le cautionnement provisoire est fixé à quinze mille dirhams (15 000,00).  
- le Coût d'estimation des prestations est fixé par le maître d'ouvrage à DEUX CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE NEUF CENT VINGT DIRHAMS;00 CENTIMES (289920,00).  
- Le contenu de la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs enveloppes en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante: coopérative AIT BAZI douar AIT MAZARII TAGOUNTAFT CT ANZOU province d'AZILAL.  
- Soit le déposer contre récépissé au bureau du président de ladite coopérative.  
- Soit de les remettre au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance et avant ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.  
N°7593/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, ET DE L'EAU  
DE LARACHE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 33 /DPEE/Lar 2022

Le 27 OCTOBRE 2022 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de L'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Étude de dédoublement de la RR417 du PK4+000 au PK23+000 SUR 19KM  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS).

L'estimation du coût des prestations : 682 440,00 DIRHAMS, (SIX CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE DIRHAMS T T C). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Jou-

mada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de L'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .  
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) des certificats d'agrément : D4, D5, et D20  
Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.  
N°7594/PA

MODIFICATION

I/- suivant au PV de l'AGE en date du 25/07/2022 de ER-RADY TISSU, il a été décidé :  
\*- Cession des parts sociales : 250 parts social soit 25.000 ,00 DHS de Mr MOHAMED ER RADY au profit de Mme ZOHRA SEGRIA.  
\*- Nouvelle répartition du capital :  
- Mr MOHAMED ER RADY 750 Parts Soit 750 000,00 DHS  
- Mme ZOHRA SEGRIA 250 Parts Soit 250 000,00 DHS  
TOTAL : 1000 Parts Soit 100.000,00 DHS  
\*- Changement de forme juridique d'une Société à responsabilité Limitée Associé Unique (SARL) à une Société à Responsabilité Limitée (SARL).  
\*-la mise à jour des statuts.  
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 20/09/2022 sous le numéro 838218.  
N°7597/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع الغابات  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification/El Kelaa des Sraghna  
AVIS RECTIFICATIF N° 2 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/2022/DPEFLCD/EKS DU 17/10/2022 à 10h00  
Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°11/2022/DPEFLCD/EKS du 17/10/2022 à 10h00, concernant les Travaux de reboisement dans les périmètres dénommés : Seguia Yagoubia, Hors Seguia Yagoubia 1, Hors Seguia Yagoubia 2, Koudiat Laassasia, Jbel Smaha 1 et 2 , Mayate 1-2-3 (II) et Koudiat Lemri 1, sur une superficie totale de 550 ha, situés dans les Communes Territoriales de Jbel, Mayate et Ouled Yaagoub Province d'El Kelaa des Sraghna, qui sera procédé au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna, a été rectifié comme suit :

- L'estimation des coûts est de Douze Million Neuf Cent Cinquante Mille Quatre Cent Trente Dhs (12 953 430,00 Dhs) TTC au lieu de Dix Sept Million Trois Cent Quatre Mille Quatre Cent Cinq Dhs 20 cts (17 384 405,20 Dhs) TTC.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Cent Cinquante Dirhams (350 000,00 Dhs) au lieu de Cinq Cent Mille Dirhams (500 000,00 Dhs).

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.  
N°7591/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARAKECH-SAFI  
PROVINCE SAFI  
CERCLE ABDA  
CAÏDAT EL AMEUR  
COMMUNE BOUGUEDRA  
AVIS  
D'EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2022  
AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES  
DE LA COMMUNE BOUGUEDRA  
Le Président de la Commune BOUGUEDRA porte à la connaissance des fonctionnaires de la Commune BOUGUEDRA que les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'Année 2022 seront organisés suivant l'agenda ci-dessous.

Ancien grade	Nouveau grade	Conditions de participation aux examens	Nombre de postes	Date et lieu d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers de candidature
Adjoint Administratif de 3 <sup>e</sup> grade	Adjoint Administratif de 2 <sup>e</sup> grade	Avoir 6 ans d'ancienneté en qualité d'Adjoint Administratif de 3 <sup>e</sup> grade au 26 Novembre 2022	1	26 Novembre 2022 Au siège de la Commune	11 Novembre 2022
Adjoint Technique de 3 <sup>e</sup> grade	Adjoint Technique de 2 <sup>e</sup> grade	Avoir 6 ans d'ancienneté en qualité d'Adjoint Technique de 3 <sup>e</sup> grade au 26 Novembre 2022	2	26 Novembre 2022 Au siège de la Commune	11 Novembre 2022

Les fonctionnaires concernés devront présenter leurs dossiers de candidature dans les délais susmentionnés.  
N°7590/PA

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة مراكش-سافي  
Région de Marrakech Safi  
المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بوجهدرا  
Direction Provinciale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

« AU RABAIS OU A MAJORATION »

N°/AO	OBJET	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	QUALIFICATION	ESTIMATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
27/AO/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 02 ESPACES D'ORIENTATION AU SEIN DES ETABLISSEMENTS COLLEGIUX RELEVANT DE DP TANTANAREF GON	5 000,00 Cinq Mille Dirhams et 00 Cts	Secteur A / Qualification A5 / Classe 05	150 360,00 Dhs Cent Cinquante Mille Trois Cent Soixante Dirhams, 00 Centimes	31/10/2022 à 10 H 00 min
28/AO/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 02 ESPACES D'ORIENTATION AU SEIN DES ETABLISSEMENTS QUALIFIANTS RELEVANT DE DP TANTANAREF GON	5 000,00 Cinq Mille Dirhams et 00 Cts	Secteur A / Qualification A5 / Classe 05	150 504,00 Dhs Cent Cinquante Mille Cinq Cent Quatre Dirhams, 00 Centimes	31/10/2022 à 11H 00 min
29/AO/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU DE L'EAU POTABLE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE DP TANTANAREF GON	6 000,00 Six Mille Dirhams et 00 Cts	Secteur A / Qualification A5 / Classe 5	268 620,00Dhs Deux Cent Soixante Huit Mille VingtDirhams, 00 Centimes	31/10/2022 à 12 H 00 min
30/AO/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU DE L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DES ETABLISSEMENT SCOLAIRES RELEVANT DE DP TANTANAREF GON	6 000,00 Six Mille Dirhams et 00 Cts	Secteur A / Qualification A5 / Classe 5	295614,00 Dhs Deux Cent Quatre Vingt Quinze Mille Six Cent QuatorzeDirhams, 00 Centimes	31/10/2022 à 14 H 00 min

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun, ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation :  
N°7589/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Azilal  
Cercle de Ouauzerth  
Caidat de Ouauzerth  
Commune de Isseksi  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
N° 01/2022  
SEANCE PUBLIC  
Le lundi 31 Octobre 2022 à 10 heures, il sera procédé au siège de la commune Territoriale d'Isdseksi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix par lots séparés concernant :

- L'affermage des dépendances du Souk hebdomadaire comprenant (lieux des ventes publiques - souk aux bestiaux).

Et ce, pour une durée de douze mois du 01 janvier au 31 décembre 2023.

- Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10000,00 dhs) pour l'affermage du souk hebdomadaire - le prix estimatif est fixé à 50.000,00 dhs.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au service de la régie en recettes de la commune d'Isseksi. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 ET 31 du décret N° 02.12.349 du 20 MARS 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Président de la commune d'Isseksi.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par courrier électronique au portail.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N° 02.12.349 du 20mars 2013 à savoir :

Un dossier administratif comprenant : a) la déclaration sur l'honneur signée et timbrée.

b) la / les pièces conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) l'attestation du percepteur délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) l'attestation de la CNSS délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

e) le récépissé de cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire qui tient lieu.

f) le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

Un dossier technique comprenant :

Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

N°7599/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Azilal  
Cercle de Ouauzerth  
Caidat de Ouauzerth  
Commune de Isseksi  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT N° 02/2022  
SEANCE PUBLIC  
Le lundi 31 Octobre 2022 à 10 heures, il sera procédé au siège de la commune Territoriale d'Isdseksi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix par lots séparés concernant :

- L'affermage de L'Abattoir communal.

Et ce, pour une durée de douze mois du 01 janvier au 31 décembre 2023.

- Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (5.000,00 dhs) pour l'affermage du souk hebdomadaire - le prix estimatif est fixé à 10.000,00 dhs.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au service de la régie en recettes de la commune d'Isseksi. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 ET 31 du décret N° 02.12.349 du 20 MARS 2013 fixant les conditions et les formes de passation des

marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Président de la commune d'Isseksi.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 Kanda 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques prévus à l'article 12 du règlement de consultation sont déposés au siège de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, situé au 19 rue Tariq Ibn Ziyad - Casablanca le 01/11/2022 avant quatre heures de l'après-Midi \*(16h00).

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8du règlement de consultation.

N°7598/PA

marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Président de la commune d'Isseksi.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par courrier électronique au portail.

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N° 02.12.349 du 20mars 2013 à savoir :

Un dossier administratif comprenant :

a) la déclaration sur l'honneur signée et timbrée.

b) la / les pièces conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) l'attestation du percepteur délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

e) le récépissé de cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire qui tient lieu.

f) le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

Un dossier technique comprenant :

-Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

N°7600/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khémisset  
Cercle d'Oulmès  
Caidat de Tiddas  
Commune de Tiddas  
N° : 509

Avis d'appel d'offre ouvert  
N° :02 Séance publique  
Le vendredi 04 novembre 2022 à 11h00mn du matin, il sera procédé au bureau de monsieur le président de la Commune de Tiddas à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix

pour : Affermage d'Abattoir communal du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du : service de recettes de la Commune de Tiddas ou être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchepublic.gov.ma](http://www.marchepublic.gov.ma)

III- Dossier additif :  
Comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres :  
1- Copie de CIN  
2- Engagement de la propriété de l'abattoir.  
3- Engagement de souscription d'une police d'assurance civile  
Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

IV Offre financière :  
1- L'acte d'engagement  
2- Bordereau des prix détail estimatif.

Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

N°7601/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khémisset  
Cercle d'Oulmès  
Caidat de Tiddas  
Commune de Tiddas  
N° : 508

Avis d'appel d'offre ouvert  
N° :01 Séance publique  
Le vendredi 04 novembre 2022 à 11h00mn du matin, il sera procédé au bureau de monsieur le président de la Commune de Tiddas à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix

pour : Affermage du Souk Hebdomadaire de Tiddas du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du : service de recettes de la Commune de Tiddas ou être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchepublic.gov.ma](http://www.marchepublic.gov.ma)

III- Dossier additif :  
Comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres :  
1- Copie de CIN  
2- Engagement de la propriété de l'abattoir.  
3- Engagement de souscription d'une police d'assurance civile  
Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

IV Offre financière :  
1- L'acte d'engagement  
2- Bordereau des prix détail estimatif.

Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

N°7602/PA

pour : Affermage d'Abattoir communal du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du : service de recettes de la Commune de Tiddas ou être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchepublic.gov.ma](http://www.marchepublic.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2.500,00 DH (Deux Mille cinq cent DH et zéro cts).

Le prix estimatif est de : 15.833,33 DH (Quinze mille huit cent trente trois dirhams et trente trois cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25 et 27 du décret n° 349-12-2 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service recettes de la Commune Rurale de Tiddas. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la commune de Tiddas.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner par voie électronique vis le portail marocain des marchés publics [www.marchepublic.gov.ma](http://www.marchepublic.gov.ma)

II- Dossier Administratif :  
a- Déclaration sur l'honneur.  
b- La caution provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire

Pour l'attributaire du Marché c- Les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

d- L'attestation des perceptions du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an

e- L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS

f- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce. Police d'assurance sur la responsabilité civile.

NB : Les attestations visées aux paragraphes c) d) et f) ne sont pas exigées aux concurrents non installés au Maroc.

II- Dossier technique :

Une note indiquant les moyens humains, matériels et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

III- Dossier additif :

Comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres :

1- Copie de CIN  
2- Engagement de la propriété de l'abattoir.  
3- Engagement de souscription d'une police d'assurance civile

Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

IV Offre financière :

1- L'acte d'engagement  
2- Bordereau des prix détail estimatif.

Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

N°7602/PA

Une note indiquant les moyens humains, matériels et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

III- Dossier additif :

Comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres :

1- Copie de CIN  
2- Engagement de la propriété de l'abattoir.  
3- Engagement de souscription d'une police d'assurance civile

Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

IV Offre financière :

1- L'acte d'engagement  
2- Bordereau des prix détail estimatif.

Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

N°7601/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khémisset  
Cercle d'Oulmès  
Caidat de Tiddas  
Commune de Tiddas  
N° : 508

Avis d'appel d'offre ouvert  
N° :01 Séance publique  
Le vendredi 04 novembre 2022 à 11h00mn du matin, il sera procédé au bureau de monsieur le président de la Commune de Tiddas à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix

pour : Affermage du Souk Hebdomadaire de Tiddas du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du : service de recettes de la Commune de Tiddas ou être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchepublic.gov.ma](http://www.marchepublic.gov.ma)

III- Dossier additif :  
Comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres :

1- Copie de CIN  
2- Engagement de la propriété de l'abattoir.  
3- Engagement de souscription d'une police d'assurance civile

Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

IV Offre financière :

1- L'acte d'engagement  
2- Bordereau des prix détail estimatif.

Toutes les attestations des concurrents doivent être légalisées.

N°7602/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région de Béni Mellal-Khénifra  
Province d'Azilal  
Cercle d'Ouaouzerth  
Caidat d'Ouaouzerth  
CT d'Isseksi

**Avis du président du conseil communal d'Isseksi**

**Pour l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle.**

**Au profit des fonctionnaires satisfaisants les conditions réglementaires**

**Au titre L'année 2022**

Le président de la commune d'Isseksi annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Au profit des agents et fonctionnaires de la dite commune, selon le planning suivant:

Type d'examen	Date d'examen	Lieu d'examen	Dernier délai de dépôt candidature	Conditions requise
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade de Rédacteur 2ème G (un poste)	30/10/2022	Siège communal	2022/10/24	Six ans d'ancienneté dans le grade de Rédacteur 3ème grade
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint technique 2ème G (un poste)	30/10/2022	Siège communal	2022/10/24	Six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique 3ème grade

Les fonctionnaires concernés devront déposer leur dossier de candidature à la cellule du personnel

la dite commune. Dernier délai, le : **24 Octobre 2022 à 14h.**

N°7595/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de  
l'Innovation



المملكة المغربية  
وزارة التعليم العالي والبحث  
العلمي والتكنولوجي

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/FMPC/2022**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 02/11/2022 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de l'Université Hassan II - Casablanca sis 19, rue Tariq Ibn Ziyad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant l'achat de matériel scientifique pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Université Hassan II de Casablanca en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service financier bureau des Marchés de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse suivante sis 19, rue Tariq Ibn Ziyad, Casablanca, comme aussi il peut être téléchargé à partir de portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4.000,00 DH** (Six Mille Dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **373.156,00 DH** (Trois Cent Soixante Treize Mille Cent Cinquante Six Dirhams) Toutes taxes comprises

\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service Financier (bureau des Marchés) de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 Kanda 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques prévus à l'article 12 du règlement de consultation sont déposés au siège de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, situé au 19 rue Tariq Ibn Ziyad - Casablanca le 01/11/2022 avant quatre heures de l'après-Midi \*(16h00).

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8du règlement de consultation.

N°7598/PA

# Sport

*Ceci intéresse le Onze national*

## Martinez se demande si Hazard peut encore jouer 90 minutes



Le sélectionneur de la Belgique Roberto Martinez a estimé dans un entretien accordé lundi à la RTBF "qu'il faut désormais se demander si Eden Hazard

peut encore jouer 90 minutes, ou sept matches dans un laps de temps très court", à un mois et demi du début du Mondial.

En manque de temps de jeu au Real Madrid (il n'a été utilisé

qu'à trois reprises depuis le début de saison en Liga), le capitaine des Diables Rouges fait l'objet de nombreux débats en Belgique quant à son statut en équipe nationale, en vue du

Mondial au Qatar (20 novembre - 18 décembre).

Avec la Belgique, Hazard a été aligné environ 60 minutes à deux reprises la semaine passée en Ligue des nations en apparaissant en manque de rythme face au pays de Galles (2-1) et aux Pays-Bas (0-1).

Martinez espère et note toutefois que "sa situation peut énormément évoluer au cours des cinq prochaines semaines".

"Eden n'a plus enchaîné les matches depuis très longtemps, et cela a des conséquences. On fera le point sur sa situation à l'approche de la Coupe du monde, et on verra quel rôle on pourra lui confier. Mais je ne le vois pas comme un joker (...), c'est un joueur qui doit prendre le rythme du match en main, dès le début de la rencontre", a dit le coach catalan.

L'entraîneur espagnol assure en outre qu'"Eden Hazard est toujours un joueur très important pour l'équipe nationale,

c'est sûr à 100%. Son expérience, son influence sur les adversaires, sa capacité à éliminer un homme, à créer le danger... Dans ce profil, il est selon moi l'un des meilleurs du monde. Toujours à l'heure actuelle".

Roberto Martinez est, par ailleurs, revenu sur une polémique née après qu'Hazard ait été vu en boîte de nuit à Bruxelles, deux jours avant le match aux Pays-Bas le 25 septembre.

"Il avait l'autorisation de passer du temps en famille ou avec ses amis. Il y a une histoire très claire derrière cela, mais je ne vais pas en parler en public, ce sera géré en interne. Je n'aime pas que cela se répète, mais il y a une histoire derrière cela", a expliqué le sélectionneur.

La Belgique disputera la Coupe du monde au sein du groupe F où elle affrontera le Canada (le 23 novembre), le Maroc (le 27) et la Croatie (le 1er décembre).

## Un PSG à l'accent portugais

Près de quinze ans après le départ du légendaire Pedro Pauleta, le PSG, en déplacement à Benfica en Ligue des champions mercredi, a encore renforcé ses liens avec le Portugal, incarnés par la figure toute-puissante de Luis Campos et un quatuor d'internationaux portugais.

Considéré comme une référence mondiale sur le plan du recrutement, Campos est devenu cet été le véritable patron du secteur sportif du PSG.

Bombardé "conseiller football" après l'éviction du directeur sportif Leonardo, le dirigeant de 58 ans a bénéficié de sa proximité avec la famille de Kylian Mbappé, qu'il a connue lors de son passage à Monaco (2013-2016), pour s'installer aux commandes du club.

Ce proche du célèbre agent Jorge Mendes et de José Mourinho a également fait appel à une autre vieille connaissance cotoyée à Lille (2017-2020), Christophe Galtier, pour prendre les rênes de l'équipe.

A cheval sur la discipline et soucieux de contrôler tous les aspects de l'équipe professionnelle, Campos a rapidement posé sa patte sur l'effectif, même si sa marge de manoeuvre a été entravée par l'incapacité du PSG à vendre ses nombreux joueurs "indésirables", la plupart partis sous forme de prêts.

Faute de disposer de suffisamment de liquidités et contraint par

le fair-play financier, Paris a ainsi échoué à enrôler un défenseur et un attaquant supplémentaires. Un échec que Campos impute à son compatriote et rival Antero Henrique, mandaté par le club pour s'occuper des départs.

Le milieu portugais de 22 ans est juste-là la meilleure recrue du PSG.

Arrivé en provenance du FC Porto contre une somme conséquente (40 millions d'euros), celui qui compte cinq sélections en équipe nationale s'est d'emblée imposé dans l'entrejeu aux côtés de l'indiscutable Marco Verratti, avec qui il forme une paire très complémentaire par son abattage et sa capacité à se projeter vers l'avant.

Alors que le PSG a été très actif au milieu durant le mercato, Vitorinha, désormais quasiment indispensable, a déjà plusieurs longueurs d'avance sur ses nombreux concurrents dans ce secteur.

L'ex-joueur du Sporting Portugal était un parfait inconnu au moment de débarquer à Paris à l'été 2021 juste avant la clôture du marché des transferts.

Mais l'arrière gauche, très porteur vers le jeu offensif, n'a pas tardé à se faire un nom parmi les stars parisiennes à seulement 20 ans.

Vitesse, technique, physique imposant: Mendes, prêté dans un premier temps par son club formateur, a tellement impressionné les



décideurs parisiens qu'ils n'ont pas hésité à enrôler définitivement cette saison cet international portugais (16 sélections) en mettant près de 40 millions d'euros sur la table.

Il n'est pas le joueur le plus esthétique de l'effectif parisien, loin de là, mais Danilo Pereira (31 ans) a su se rendre utile par sa polyvalence et son sens du collectif.

Un temps aligné en défense par l'entraîneur Thomas Tuchel, Danilo alterne depuis entre une fonction de doublure au milieu et de défenseur improvisé au gré des besoins, sans rechigner.

Ce titulaire de la "Selecao", venu en prêt de Porto et transféré pour de bon en 2021, a fini par trouver sa place au sein du groupe

parisien dont il fait désormais partie des cadres écoutés, n'hésitant pas à donner de la voix sur le terrain.

Révéillé à l'Euro-2016, Renato Sanches (25 ans) tarde à voir sa carrière décoller en raison de blessures à répétition.

Après son sacre européen avec le Portugal, il s'engage avec le Bayern Munich, où il ne parviendra jamais à percer, étant même prêté à Swansea en 2017.

Son passage à Lille (2019-2022) sera plus fructueux avec l'obtention du titre de champion sous les ordres de Galtier en 2021 mais depuis sa signature au PSG, il est encore rattrapé par son physique fragile.

Débarqué à court de prépara-

tion puis touché aux adducteurs, il n'a été titularisé qu'une fois depuis le début de saison.

### Programme

Ci-dessous le programme de la 3ème journée de la phase de poules de la Ligue des champions, prévue ce soir :

**Mercredi à 17h45**

RB Leipzig-Celtic

Salzburg-D.Zagreb

**Mercredi à 20h00**

Benfica-Paris SG

Chelsea-AC Milan

Juventus-Maccabi Haifa

Manchester City-FC Copenhagen

Real Madrid-Shakhtar Donetsk

FC Séville-Dortmund

*UAE Pro League*

# Azarou et Rahimi s'illustrent de nouveau



Les joueurs marocains au championnat des Emirats arabes unis de football (UAE Pro League), notamment Soufiane Rahimi d'Al Ain FC et Walid Azarou et Issam Faiz d'Ajman club, ont réussi à offrir la victoire à leurs équipes pour le compte de la quatrième journée.

Ainsi, les joueurs marocains ont pu inscrire quatre buts lors de cette journée permettant ainsi à leurs équipes de gagner trois points chacune. L'attaquant Walid Azarou a réussi à conduire son club d'Ajman à remporter sa première victoire du championnat

face à Fujairah SC (3-1), après avoir marqué les deux premiers buts, tandis que son concitoyen, Issam Faiz, a inscrit le troisième.

Pour sa part, l'ancien attaquant du Raja de Casablanca, Soufiane Rahimi, décisif, a permis à son équipe d'Al Ain FC de renouer avec la victoire en battant Al Itihad Kalba (3-0).

Rahimi a ouvert le score à la 15ème minute, avant que l'ancien joueur de la Renaissance de Berkane, le Togolais Kodjo Fo Doh Laba, ne manque le 2ème et le 3ème but, permettant ainsi à leur club d'occuper la 4ème place au classement, à cinq points

du leader Al Sharjah FC. Soufiane Rahimi a été élu meilleur joueur du championnat, selon un sondage de l'UAE Pro League dont les résultats ont été annoncés fin août dernier.

Outre Rahimi, Azarou, Faiz, Bencharki, plusieurs autres joueurs marocains ont rejoint des équipes du championnat émirati dont Mehdi Moubarik (Al Ain FC), et Soufiane Bouffini (Al Wasl).

Pour sa part, l'ancien joueur marocain de Tottenham, Queens Park Rangers, AC Milan et Benfica, Adel Taarabet, a rejoint récemment le club émirati d'Al Nasr.

*Rallye du Maroc*

# Sebastien Loeb et Adrien Van Beveren s'adjugent la 2<sup>ème</sup> étape

Le Français Sebastien Loeb (catégorie Auto) et son compatriote Adrien Van Beveren (catégorie Moto) ont remporté la deuxième étape de la 22<sup>e</sup> édition du Rallye du Maroc, disputée lundi entre Tan-Tan et Laâyoune sur une distance de 316 km.

Loeb et le navigateur belge Fabian Lurquin (Prodrive Hunter) ont bouclé l'étape en 2h 56min et 54sec, devançant de 10min et 15sec l'Argentin Orlando Terranova et son co-pilote espagnol Alex Haro Bravo (Prodrive Hunter) et de 18min et 8 sec le Français Guérlain Chicherit et son compatriote Alex Winoq à bord du même type de véhicule.

Dans la catégorie Moto, la première place est revenue au Français Adrien Van Beveren (Honda 450) après avoir parcouru l'étape en 3h 18min et 44sec, alors que l'Argentin Kevin Benavides (KTM 450 Rally Factory, avec 2min et 54 sec d'écart) et l'Américain Ricky Brabec (Honda 450, avec 3min et 12sec de retard) se sont adjugé respectivement les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places.

Concernant la catégorie moto "Rallye 3", le Français C. Lajouanie a remporté cette étape, en bouclant la distance en 4h 39min 06sec, devant le Marocain Amine Echiguer (4h 39min 46sec) et l'Indien Abdul Wahid (4h 43min 56sec).

S'agissant des SSV (véhicules utilitaires tout-terrain), la première marche du podium est revenue au Portugais Paulo Rui Ferreira (Yamaha) en 4h 17min et 19sec, tandis que les deuxième et troisième places sont revenues à l'Espagnole J. Rojas Almuzara avec 7min et 58sec de retard, et le Français A. Gouquet avec 27min et 48sec d'écart.

Dans une déclaration à la presse, le directeur général du Rallye du Maroc, David Castera, a indiqué que cette étape était très difficile, soulignant que la navigation n'était pas assez facile car il y avait beaucoup de vent qui a effacé les traces des véhicules et les pistes compliquant davantage le travail des navigateurs.

A noter que la 3ème étape (retour) se dé-

roulera jeudi entre Laâyoune et Tan-Tan.

Le Rallye du Maroc 2022, 3ème manche du W2RC (World Rallye-Raid Championship), a pris le départ dimanche de la ville d'Agadir, avec la participation de pas moins de 342 concurrents des quatre coins du monde.

Organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cet événement sportif d'envergure, qui se poursuivra jusqu'au 6 octobre, se distingue par une diversité des reliefs, entre vallées, dunes, falaises et montagnes.

Le Rallye du Maroc est marqué cette année par un nouveau record en termes de participants (342), représentant 36 nationalités et 235 véhicules, soit une hausse de 25% par rapport à l'édition précédente, ce qui reflète, selon les organisateurs, l'attachement de la communauté des rallyes tout-terrain (Cross-Country) à cette importante manifestation sportive.

*Championnats du monde de sauvetage sportif*

## L'équipe nationale décroche sept médailles

L'équipe nationale de sauvetage a décroché 7 médailles, dont 4 en or, lors des championnats du monde de sauvetage sportif (LWC 2022) tenus du 23 septembre au 3 octobre à Riccione en Italie.

La délégation marocaine, composée de 10 athlètes (5 hommes et 5 dames), s'est illustrée lors de cet événement mondial qui a connu la participation de plus de 2.000 sportifs.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, à son arrivée à l'aéroport Mohammed V de Casablanca, Omar Akik, membre du bureau de la Fédération Royale marocaine de sauvetage (FRMS) et président de la délégation marocaine, a souligné que les sportifs marocains ont signé une belle performance lors de ces championnats qui ont connu la participation des meilleurs athlètes de cette discipline au niveau mondial.

«Les éléments nationaux ont réalisé un bon résultat en décrochant sept médailles, dont quatre en or, lors de ces championnats marqués par un niveau de compétition élevé», a-t-il noté.

Il a relevé que les champions marocains ont rivalisé avec les meilleurs athlètes au niveau mondial, en particulier ceux de l'Australie, pays où est née cette discipline sportive.

Le double médaillé d'or en beach sprint et beach flag, Chakir Machmour a indiqué, de son côté, que «décrocher deux médailles aux championnats du monde de sauvetage sportif pour ma première participation est une source de satisfaction», exprimant sa joie d'avoir réussi à honorer le Maroc lors de cet événement sportif de grande ampleur.

Il a fait savoir que «ce résultat est le fruit des efforts consentis par tous les intervenants, notamment les entraîneurs et le staff de la Fédération Royale marocaine de sauvetage, qui ont mis à notre disposition tous les moyens pour représenter comme il se doit le Maroc».

Ayat Allah El Anouar, qui a remporté le bronze en surf race de 400 m, a, pour sa part, relevé que «les éléments nationaux ont été bien entourés lors des préparatifs pour ces championnats, comme en témoignent les bons résultats réalisés face à des athlètes de haut niveau».

Elle a ainsi souligné le bon niveau de la compétition qui, selon elle, a constitué une occasion pour l'équipe nationale d'acquiescer une importante expérience et d'améliorer son niveau en prévision des prochaines échéances, ajoutant que «les résultats obtenus sont mérités au vu des préparatifs» à ces championnats.

*Mondial de football pour amputés*

## Le Maroc au 2<sup>ème</sup> tour

L'équipe nationale marocaine s'est qualifiée, lundi, pour le deuxième tour de la Coupe du monde de football pour amputés, après son match nul contre l'Iran (0-0), au stade "TFF Riva" d'Istanbul.

Les tentatives de la sélection nationale, bien entreprenante, ont toutes buté sur le bloc défensif de l'équipe iranienne, qui s'est regroupée dans sa moitié de terrain.

Suite à ce résultat, le classement du groupe D est le suivant : Iran (7 points), Brésil (6p), Maroc (4p), Irlande (0p).

Le calendrier des matches du deuxième tour sera annoncé ultérieurement.

Les hommes de Fouad Assou se sont inclinés, dimanche, contre le Brésil (0-2), après une large victoire face à l'équipe irlandaise, samedi (6-0).

La Coupe du monde de football pour amputés, qui se tient à Istanbul, du 30 septembre au 9 octobre, connaît la participation de 24 équipes.

## Le vélo trace sa route dans l'enfer de la circulation de Bogota

Dès l'aube, c'est un flot ininterrompu: des centaines de cyclistes se déversent entre les terrains vagues et les barres d'immeubles de Kennedy, dans le sud populaire de Bogota.

Derrière les guidons, un ouvrier, une couturière, des étudiants... Ici, pour aller ou rentrer du travail, la voiture a cédé le pas à la petite reine. Une scène qui illustre la place croissante de la bicyclette dans une des mégapoles pourtant les plus embouteillées de la planète.

Les mains noires de cambouis, Ricardo Buitrago, réparateur de vélo installé depuis six ans, enchaîne les clients. Jusqu'à 10.000 vélos passent chaque jour sur cette piste cyclable, selon lui.

Maria Ellis est l'une de ces cyclistes. En voiture, "je mets environ une heure et demie (pour aller au travail) alors que j'habite juste à côté. En vélo, je mets 25 minutes. Donc le vélo c'est beaucoup mieux!", sourit-elle.

Les 8 millions de Bogotais redoutent chacune de leur sortie en voiture. En heure de pointe, traverser la ville peut prendre jusqu'à trois heures. Un enfer.

En 2019, 880.000 déplacements se faisaient chaque jour en bicyclette à Bogota, selon la mairie, soit près de 7% de l'ensemble des trajets de la capitale.

"Pendant la pandémie, le vélo représentait 13% des déplacements", ex-

plique Carlos Felipe Pardo, fondateur de l'ONG "Despacio" en faveur des mobilités douces.

La capitale a été une des premières villes à créer des pistes cyclables temporaires pour assurer les déplacements tout en respectant la distanciation sociale. Une solution adoptée à travers le monde, comme à Paris.

Bogota compte désormais 593 km de voies dédiées aux vélos, se félicite Mme Avila Moreno, soit le réseau cyclable le plus étendu d'Amérique Latine, et "nous projetons d'atteindre 800 kilomètres en juin 2024".

Parfois séparées de l'intense circulation par de simples plots de plastique ou déformées par des racines d'arbres... toutes ne sont pas en bon état. Mais elles sont là.

Loin de la connotation "bobo" que peut prendre le vélo dans les capitales européennes, c'est en Colombie un moyen de transport fiable et économique, dans un pays où le salaire minimum atteint péniblement les 220 euros par mois.

"Pour les gens de Bogota, c'est un moyen pratique de se déplacer. C'est aussi parce que nous sommes pauvres", lâche M. Pardo.

"Beaucoup voient dans le vélo un moyen économique d'éviter les transports publics", confirme la secrétaire à la mobilité. Comme Pedro Quimbaya, agent de sécurité de 53 ans, qui,



sur son deux roues chaque jour, économise "150.000 pesos (35 euros) par mois" d'autobus.

Le revers est le risque d'accident. "Aux heures de pointe, la circulation est très dense, il y a trop de vélos, la piste n'est pas très bonne, il faut faire très attention", souligne Mme Ellis.

Au premier semestre 2022, 50 cyclistes sont morts dans des accidents à Bogota. "C'est un comportement que nous devons changer, tous" plaide-t-on à la mairie.

Il y a aussi le "danger" des vols, souligne l'agent Quimbaya, en écho à une autre préoccupation majeure, l'insécurité.

Agressé "quatre ou cinq fois", il s'est fait voler "par une bande" un vélo

de 270 euros, soit plus d'un mois de salaire.

La revente des vélos volés alimente un vaste marché noir. En 2020, la municipalité a enregistré le vol de 10.856 bicyclettes, un chiffre en constante augmentation.

"Il faut des infrastructures mais aussi une sensibilisation des automobilistes, une meilleure sécurité pour éviter les vols et plus de réglementation. Bogota a progressé sur tous ces fronts mais doit encore s'améliorer", estime M. Pardo.

La ville "a un énorme potentiel", assure Mme Moreno, tout juste nommée à son poste. "C'est un processus en construction par lequel sont passées de grandes villes comme Copen-

hague. Bogota suit le même chemin".

La municipalité va déployer en octobre 3.300 bicyclettes rose fuchsia en libre-service, via une entreprise brésilienne.

La Colombie et le vélo, c'est une vieille histoire d'amour avec d'innombrables champions comme Egan Bernal, vainqueur en 2019 du Tour de France, et de nombreux pratiquants en tenue moulante sur les routes montagneuses autour des grandes villes.

Les trois derniers édiles de Bogota, dont l'actuel président Gustavo Petro et la maire actuelle Claudia Lopez, ont voulu promouvoir le vélo.

Une culture qui se retrouve aussi lors des "ciclovias". Chaque dimanche, depuis 1974, les grandes avenues sont fermées au trafic automobile pour laisser la place à des milliers de cyclistes. Une parenthèse qui se referme à 14H00, mais donne un autre visage à la ville, loin du bruit de moteurs et des gaz d'échappement.

Bogota "peut devenir la capitale mondiale du vélo. C'est possible, même si nous en sommes encore loin", estime M. Pardo. "On peut faire descendre des gens de leur voiture pour les faire monter sur un vélo", promet Mme Avila Moreno.

"Beaucoup de mes clients l'ont fait. Ils ont laissé jusqu'à leurs motos", confirme Ricardo le réparateur depuis son atelier de Kennedy. "Le futur, c'est le vélo".

## Recettes

### Gâteaux aux fruits



#### Ingédients :

Fruits et noix  
250 ml (1 tasse) de fruits confits mélangés  
125 ml (1/2 tasse) de cerises rouges confites entières et dénoyautées  
125 ml (1/2 tasse) de dattes séchées, dénoyautées et coupées en deux  
125 ml (1/2 tasse) de raisins secs  
125 ml (1/2 tasse) de canneberges séchées  
125 ml (1/2 tasse) de demi-pacanes  
125 ml (1/2 tasse) d'amandes entières blanchies ou non  
Gâteaux  
180 ml (3/4 tasse) de farine tout usage non blanchie  
1 ml (1/4 c. à thé) de bicarbonate de soude  
1 ml (1/4 c. à thé) de sel  
1 ml (1/4 c. à thé) de cannelle moulue  
1 ml (1/4 c. à thé) de muscade moulue  
125 ml (1/2 tasse) de beurre non salé, ramolli  
125 ml (1/2 tasse) de cassonade  
2 œufs

250 ml (1 tasse) de cognac ou de Grand Marnier, environ

#### Préparation :

Fruits et noix  
Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Réserver.  
Gâteaux  
Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Beurrer trois moules à pain d'environ 15 x 7,5 cm (6 x 3 po) et les tapisser d'une bande de papier parchemin en le laissant dépasser sur deux côtés.  
Dans un bol, mélanger la farine, le bicarbonate, le sel et les épices. Réserver.  
Dans un autre bol, crémier le beurre avec la cassonade au batteur électrique. Ajouter les œufs, un à la fois, en battant jusqu'à ce que le mélange soit lisse. À basse vitesse, incorporer les ingrédients secs.  
À l'aide d'une spatule, incorporer le mélange de fruits et de noix à la pâte. Répartir dans les moules et cuire au four de 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre des gâteaux en ressorte propre. Laisser tiédir. Démouler et laisser refroidir complètement sur une grille.  
Badigeonner les gâteaux avec 30 ml (2 c. à soupe) de cognac ou de Grand Marnier. Répéter l'opération deux fois par semaine pendant un mois.  
Garder au frais dans un contenant ou un sac à fermeture hermétique jusqu'au moment de servir.  
Trancher les gâteaux finement.

## Elle croyait posséder un banal vase chinois

La propriétaire d'un vase chinois estimé dans un premier temps à 2.000 euros maximum a vu son prix s'envoler aux enchères à plus de 9 millions d'euros, a-t-on appris samedi auprès de la maison d'enchères.

Ce vase était proposé par la maison Osenat à Fontainebleau près de Paris, parmi une collection de mobilier et d'objets d'art divers.

La vendeuse, qui habite un territoire d'Outre-mer français, "est une dame qui a hérité du vase de sa mère, qui elle-même en a hérité de sa mère, une grande collectionneuse parisienne au siècle dernier", a expliqué à l'AFP le directeur d'objets d'art d'Osenat, Cédric Laborde.

L'objet faisait partie des possessions laissées par la mère de la vendeuse à sa mort, dans son appartement de Saint-Briac-sur-Mer, sur la côte bretonne.

La vendeuse "était loin, elle n'a même pas vu le vase, elle l'a fait transporter à Paris. C'est une histoire insensée", a affirmé le commissaire-priseur Jean-Pierre Osenat.

Ce vase de forme Tianqingping, bleu et blanc, en porcelaine et émaux polychromes, avec dessins de dragons et de nuages, fait 54 cm de hauteur et 40 cm de diamètre.

Estimé par les experts entre 1.500 et 2.000 euros, il a été remporté grâce à une enchère de 7,7 millions d'euros, soit un prix --frais compris-- de 9,121 millions d'euros.

Toute la question est de savoir de quelle époque il date. Si c'est du XXe siècle comme l'ont conclu les experts, l'objet est relativement banal. Si c'est du XVIIIe siècle, cela en fait une pièce extrêmement rare, justifiant le prix d'achat.

"A partir du moment où on a rendu public le ca-



talogue, on a vu que ça bougeait énormément: les Chinois venaient voir le vase, de plus en plus nombreux. L'expert a dit qu'il continuait à penser qu'il n'était pas ancien", a indiqué M. Laborde.

La vente a donné lieu à une bataille d'enchères entre 20 à 30 enchérisseurs, la majorité au téléphone, quelques-uns dans la salle.

L'acheteur est chinois. "Les Chinois sont passionnés par leur histoire et sont fiers de reprendre leur patrimoine. Je pense que ce vase n'est pas destiné à être caché des regards, mais exposé dans un musée", selon le cadre de la maison d'enchères.

Quant à la vendeuse, elle a été abasourdie par la nouvelle. "Elle aurait pu le vendre à l'antiquaire du coin. C'est une belle histoire pour cette dame, et pour mon métier, pour le principe même de la vente publique", a souligné M. Laborde.